

# MONTPELLIER

N° 30 - NOVEMBRE 1980

## *votre ville*

Journal d'information municipale

**SPORTS**

**MONTPELLIER N° 1  
EN FRANCE**

a inauguré le 19 novembre

- **La maison des sports**
- **Le centre municipal d'évaluation de la condition physique** (Dr Bénézis)

Voir  
page  
14

en collaboration avec le Conseil Général et l'établissement public régional

## SOMMAIRE

- **A quoi sert votre argent ?** (pages 2 et 3)
- **Montpellier plus propre ?** (page 4)
- **Scolaire : donnez votre avis sur le budget** (page 5)

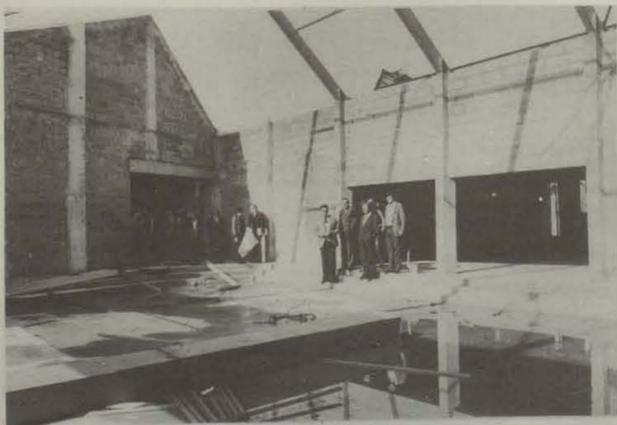
- **Les décisions du conseil municipal** (pages 16 et 17)
- **Une délégation des Jeunesses musicales de France à Montpellier** (page 21)
- **L'Office culturel régional** (dernière page)

# A QUOI SERT VOTRE ARGENT ?

Comme chaque année nous publions dans ces pages le bilan d'activité des services techniques de la ville. Les Montpelliérains y trouveront les principales réalisations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier au 15 octobre 1980. Nous donnerons le second volet de ce bilan dans notre prochaine édition. Il concernera les services architecture, espaces verts, restaurants scolaires, études-soin, et sports.

## BATIMENTS COMMUNAUX

- **AMENAGEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL DU QUARTIER de la PAILLADE :**  
Travaux commencés en Novembre 1979 et en cours de finition en Octobre 1980, pour création :  
— de 3 bureaux pour antenne administrative Mairie et permanence élus  
— de bureaux pour l'antenne du B.A.S.  
— d'un foyer pour le B.A.S.  
— de deux bureaux pour la D.A.S.  
— de chambres pour la MAISON POUR TOUS (18 à 20 stagiaires)  
— aménagement d'une salle de danse  
— travaux divers dans locaux existants  
**MONTANT : 1 510 000 F.**
- **HALLES et MARCHES :**  
— réfection installation électrique et peinture des halles Laissac  
— clôture marché Tastavin  
— pose de toiles rideaux aux Halles Castellanes  
**MONTANT : 500 000 F**
- **COMMISSARIAT QUARTIER DE LA PAILLADE**  
— Aménagement de l'ancien pavillon GIMO pour le commissariat du quartier de la Paillade
- **ANTIGONE :**  
— Aménagement des premiers et deuxième étages de l'ancienne caserne pour création de bureaux à l'usage de la Division Urbanisme afin de libérer les locaux de l'ancien lycée au Boulevard Sarrailh pour la Bibliothèque Municipale.  
**MONTANT : 16 000 F**  
— construction des réseaux extérieurs eau et E.D.F. à l'usage des locaux loués (Associations diverses)  
— travaux d'équipement à l'usage des handicapés (accès-sanitaires)  
**MONTANT : 150 000 F**
- **S.V.P. URBANISME et SMTU** (Salle du Polygone-en bout de l'immeuble du Triangle)  
— aménagement des locaux pour l'information du public.
- **MAIRIE A**  
Suivi des études réalisées par la S.T.M.I et le Bureau d'Etudes GUTKNECHT pour l'assainissement de l'amiante et la mise en conformité incendie et électrique.  
**MONTANT : 110 000 F**
- **CENTRE INTERNATIONAL DES JEUNES**  
— Travaux de mise en conformité : création d'une sortie de secours  
**MONTANT : 70 000 F**



La Maison pour Tous Saint-Martin. Les travaux sont en bonne voie.



Sur la place de l'Esplanade le 25 octobre dernier. La SMTU présentait les 10 nouveaux autobus qu'elle vient d'acquérir. Prix d'achat moyen de chacun de ces véhicules : 70 millions de centimes. La SMTU dispose maintenant d'un parc total de 104 autobus. La municipalité réalise son objectif : privilégier les transports en commun pour une meilleure qualité de vie.

- **ANCIENNE MAIRIE DE LA CANOURGUE :** Locaux de Justice  
— Travaux de réfection de la chaufferie  
**MONTANT : 150 000 F**
- **DEMOLITION CARRE DU ROI** pour faire le parking PITOT (Près du Peyrou)  
— démolition des anciens locaux festivités et travaux électriques dans locaux poussetistes du Service Nettoyement  
**MONTANT : 56 800 F**
- **PREFABRIQUE** quartier de la Chamberte (Eglise Notre-Dame de la Paix)  
— travaux d'aménagement pour création d'un club de jeunes rattaché à la Maison pour Tous de la Guirlande  
**MONTANT : 150 000 F**
- **CASERNE POMPIERS**  
— Clôture parking de service  
**MONTANT 7 200 F**
- **MAISON POUR TOUS GUIRLANDE** (Quartier Gély-Figuerolles)  
— travaux de menuiserie et de serrurerie  
— chauffage électrique  
**MONTANT 12 000 F**
- **MUSEE FABRE**  
Deuxième tranche début travaux : début de l'année 1980 durée deux ans
- **DOMAINE DE GRAMMONT**  
Aménagement Château  
— démolition cuves  
— démolition Château d'eau  
**MONTANT 675 000 F**
- **CENTRE AERE DU DOMAINE DE GRAMMONT**  
Aménagement  
**MONTANT : 270 000 F**
- **CRECHE QUARTIER DE LA PAILLADE**  
Réfection totale de la crèche  
**MONTANT : 180 000 F**
- **HALTE GARDERIE CERES** (Les Tritons-Nord de la Paillade)  
Aménagement. **MONTANT : 26 000 F**
- **MAISON POUR TOUS SAINT MARTIN**  
Début travaux Avril 1980 - En cours - Fin travaux Juin 1981
- **AQUEDUC DES ARCEAUX :**  
Purgeage des pierres - Travaux de Sécurité :  
**MONTANT : 40 000 F**
- **POSTE de SECOURS de MONTAUBEROU :** (Pompiers)  
**MONTANT : 67 000 F**
- **CAMPING de la VILLE de MONTPELLIER à MONTAUBEROU :**  
Agrandissement.  
**MONTANT : 145 000 F**
- **CIMETIERE SAINT-ETIENNE :** aménagement  
**MONTANT : 16 000 F**
- **SALLE RABELAIS** (Boulevard Sarrailh)  
— Remise en état :  
mise en conformité en cours, électricité, incendie, vérification chaufferie  
**MONTANT : 330 000 F**
- **LOCAUX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE** (près cathédrale St Pierre)  
Suite des travaux commencés en 1979 - Aménagement des sanitaires garçons et filles au rez-de-chaussée et au premier étage - Aménagement de la salle de danse - Mise en état au rez-de-chaussée de différentes pièces pour de futures classes ainsi qu'au premier étage.  
A ce jour : **670 500,00 Francs**
- **THEATRE :**  
— Travaux neufs pour le chauffage : **910 100 F**  
— Première tranche des travaux de la salle de danse : **103 350 F**  
— Travaux scénique : **192 800 F**  
— Travaux entretien : **136 581 F**
- **EGLISE DE LA VISITATION** (Musée d'Art Sacré) : Rue de l'Université :  
Aménagement d'un musée d'Art Sacré dans l'ex chapelle de la Visitation concernant le clos et le couvert. Réfection totale de la toiture.  
A ce jour : **372 100,00 F**
- **ECOLE DES BEAUX-ARTS :** réfection  
**MONTANT : 60 000,00 F**

- **ANNEXE ECOLE DES BEAUX-ARTS** (Route de Nîmes)  
Aménagement.  
**MONTANT : 138 660 F**
- **HALLES LAISSAC :**  
Travaux d'entretien fuites d'eau, réparation des portes etc...  
Travaux de peinture à l'intérieur des halles sur l'ensemble  
**MONTANT : 270 000 F**
- **JARDIN DU PEYROU - REFECTION des GRILLES :**  
— début des travaux : Octobre 1980  
— durée des travaux : 6 mois  
**MONTANT (première tranche) : 877 100,53 F**

## ZOO DE LUNARET

- **AMENAGEMENTS AU PARC ZOOLOGIQUE HENRI DE LUNARET EN 1980**  
— Sanitaires publics : **140 000 F**  
— Clôture le long du Lez (Sécurité) : **450 000 F**  
— Barrière de protection : **43 000 F**
- **FERME PEDAGOGIQUE**  
En cours d'aménagement, la fin des travaux est prévue pour le début de l'année 1981 : Coût des aménagements déjà réalisés :  
**MONTANT : 235 000F.**
- **AMENAGEMENTS DANS LE ZOO :**  
— Chemin : **60 200 F**  
— Mise en état de la plaine bordant Le Lez : **16 460 F**  
— Réaménagement des enclos chameaux/onagres : **26 637 F**

## ETUDES EN COURS

- **LOCAUX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE** (près Cathédrale St Pierre)  
— avant-projet sommaire pour la création d'une halle garderie
- **RENOVATION DU PAVILLON POPULAIRE**  
— dossier pour concours d'architectes
- **S.M.T.U. GIMEL**  
Extension du sous-dépôt. Locaux annexes et auvents sur distributeurs de carburant.
- **LA CEREBREDE**  
Aménagement logement de fonction faux T4 :  
**MONTANT : 240 000 F**  
• **PAVILLON ACCUEIL** - Route de Palavas -  
Aménagement local jardiniers : dépôt matériel.  
**MONTANT : 15 000 F travaux par adjudicateur**
- **C.E.S. MION :** (correction acoustique de 3 salles de classes)  
— estimation de la dépense :  
**MONTANT : 30 000 à 40 000 F**



Dix-huit à vingt stagiaires pourront se loger confortablement au centre administratif municipal du quartier de la Paillade.

**S.E.R.M. WE SM**  
société d'équipement de la région montpelliéraine  
B.P. 9033-34041 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. (07)92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

**USINES**  
**LOTISSEMENTS • BUREAUX**  
Centres commerciaux et artisanaux  
Sports, loisirs et tous équipements publics  
**ZONES INDUSTRIELLES**



Le chantier de la gare S.N.C.F.

- **THEATRE**  
(vestiaires/sanitaires-4<sup>e</sup> étage)  
— état des lieux,  
— avant-projet sommaire  
— local concierge

## GARAGE MUNICIPAL

- **ACQUISITION VEHICULES :**  
en particulier :  
— 1 505 PEUGEOT  
— 1 CITROEN VISA pour le Service des Jardins  
— 7 Fourgonnettes (services eaux et assainissement)  
— 1 FOURGON RENAULT ESTAFETTE pour les restaurants scolaires  
— 1 CAMION CITERNE BERLIET affecté au service CHAUFFAGE  
— 2 Compresseurs d'air  
— 1 pelle mécanique POCLAIN 60 P  
**LE MONTANT TOTAL DE CES INVESTISSEMENT REPRESENTE : 986 428,85 F**

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- **ECOLES CHAUFFEES AU FUEL :**  
— révision systématique complète de tous les brûleurs en ateliers ;  
— remplacement de tous les organes défectueux ou douteux ;  
— recablage  
**MONTANT : 50 000 F**
- **ECOLE JEAN MOULIN : 2 000 F**
- **ECOLE JULES SIMON**  
Réfection totale du réseau enterré dans la cour  
**MONTANT : 10 000 F**
- **ECOLE LES CEVENNES : 5 000 F**
- **ECOLE DU LANTISSARGUES :**  
— Réfection complète chaufferie  
**MONTANT : 45 000 F**
- **ECOLE PRIMAIRE ASTRUC :**  
**MONTANT : 7 000 F**
- **ECOLE DU JEU DE MAIL**  
Amélioration du système de stockage
- **ECOLE DU PETIT BARD**  
— changement du brûleur  
— réfection d'une partie du réseau en chaufferie  
**MONTANT : 10 000 F**

Nous publierons  
la suite de ce bilan  
dans notre numéro de janvier

**CLINIQUE CLEMENTVILLE**  
Médecine - Chirurgie  
Obstétrique - Radiologie  
Physiothérapie  
25, rue de Clémentville  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 92.85.54

**E.A.U. GAZ CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE**  
**Ent. B. BRUNO**  
ACRE E.D.F. - G.D.F.  
Installateur Agréé PRIMAC  
Installateur Thermotechnique SUBREX  
DEPANNAGES RAPIDES  
VEHICULES D'INTERVENTION  
GUIDES PAR RADIO-TELEPHONE  
Siège et Bureaux :  
1028 AVENUE DE LA POMPIONNE 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 72.48.08

# MONTPELLIER PLUS PROPRE !

## UNE EXIGENCE QUI DOIT DEVENIR UNE REALITE

MONTPELLIER, plus propre est avant tout l'affaire de nous tous.

En tant qu'adjoint responsable de ce secteur, j'ai depuis 1977 fait apporter un certain nombre d'améliorations importantes. La plupart d'entre-elles ont pu être appréciées par les citoyens de la Ville, il s'agit par exemple du ramassage en containers à la Paillade mais aussi de l'extension de certains circuits comme le lavage régulier de la Ville chaque année.

Malgré tout, ces nouvelles mesures restent insuffisantes pour donner à MONTPELLIER la propreté qui améliorerait la vie de chacun d'entre nous.

La propreté d'une Ville, si elle est avant tout un problème financier, améliore le cadre de vie et revêt de ce fait une importance considérable. J'ai donc impulsé des réalisations mais aussi un travail d'information et de sensibilisation auprès de la population qui se traduit aujourd'hui par une exposition au Polygone sur le nettoyage dans notre Ville.

L'effort qu'entreprend la Municipalité ne

pourra porter ses fruits que si chacun d'entre-vous participe, à sa façon, au nettoyage de la Ville. D'abord par le respect des travailleurs du service nettoyage qui accomplissent chaque jour une tâche difficile et éprouvante, mais aussi en faisant un effort quotidien pour faciliter le travail des ouvriers du nettoyage.

Souvent ceux-ci par conscience professionnelle effectuent des tâches que certains d'entre-vous par laissez aller, délaissent.

Mais une fois encore, l'Etat par sa politique d'austérité reste bien en dessous des besoins et ne fournit pas à la collectivité locale ce qui lui serait nécessaire pour un véritable service de nettoyage comme une ville de 200 000 habitants est susceptible d'en avoir.

MONTPELLIER c'est un volume des ordures ménagères qui, en 20 ans, a quadruplé en même temps que sa population a doublé. L'aide de l'Etat qui aurait du suivre un rythme régulier oblige MONTPELLIER à augmenter son budget « Nettoyement » au détriment d'autres priorités sociales.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, nous demandons à l'Etat de participer financièrement et d'une manière conséquente à la nouvelle décharge qui doit remplacer la décharge de Maurin. La lutte que nous avons engagée au sein du Conseil Municipal a permis d'arriver déjà à des succès appréciables puisque outre le fait que l'environnement de la décharge de Maurin va être amélioré, une nouvelle décharge sera mise en place dans les mois qui viennent. C'est un succès appréciable.

J'ai essayé en quelques mots de définir la politique que je mène au sein du Conseil Municipal. Bien des questions restent à débattre et à résoudre. C'est pourquoi nous comptons largement sur vos avis, vos critiques, vos questions pour faire du slogan « MONTPELLIER, PLUS PROPRE » une réalité dès 1981.

**YVAN VELAY**  
Adjoint au Maire  
Responsable du Secteur Nettoyement

## TROIS PROPOSITIONS

	LE RAMASSAGE DES ORDURES	LE NETTOIEMENT DES JARDINS, PLACES ET RUES ...	L'AFFICHAGE SAUVAGE ET LES GRAFFITIS
<b>1</b>	<b>LA QUALITE DU SERVICE RESTE CE QU'ELLE EST ... A DEUX EXCEPTIONS PRES :</b> • au centre ville : achat d'une mini benne • à la Paillade : extension de la collecte mécanisée et hermétique par container à tout le quartier.	<b>LA QUALITE DU SERVICE RESTE CE QU'ELLE EST ... AVEC EN PLUS :</b> • arrosage quotidien et lavage hebdomadaire de toute la zone piétonne. • nettoyage quotidien des espaces verts. • nettoyage plus important des marchés.	<b>LA QUALITE DU SERVICE RESTE CE QU'ELLE EST ...</b> • création de 2 équipes chargées d'enlever l'affichage sauvage et les graffitis.
<b>2</b>	<b>DES AMELIORATIONS PEUVENT ETRE APPORTEES ...</b> • l'expérience de la collecte mécanisée et hermétique pratiquée à la Paillade Nord depuis 1 an est étendue à l'ensemble de la ville (exception du centre).	<b>DES AMELIORATIONS PEUVENT ETRE APPORTEES ...</b> • nettoyage des espaces verts, des zones piétonnes, des corbeilles à papier en permanence. • amélioration du balayage dans les quartiers.	<b>DES AMELIORATIONS PEUVENT ETRE APPORTEES ...</b> • doublement des effectifs des équipes chargées d'enlever l'affichage sauvage et les graffitis.
<b>3</b>	<b>DE GROS EFFORTS PEUVENT ETRE CONSENTIS ...</b> • collecte mécanisée et hermétique pour toute la ville.	<b>DE GROS EFFORTS PEUVENT ETRE CONSENTIS ...</b> • lavage, balayage permanent dans toute la ville. • désinfection des rues une fois l'an.	<b>DE GROS EFFORTS PEUVENT ETRE CONSENTIS ...</b> • enlèvement en permanence de l'affichage sauvage et des graffitis.

### Ce qu'il en coûterait

Actuellement le cout global de la collecte des ordures ménagères et du nettoyage est de 23 000 000 F par an.

Les trois propositions présentées ci-dessus aurait les implications suivantes.

#### SOLUTION 1

Augmentation de 2.560 000 F soit un coût de service de + 11 % c'est-à-dire une augmentation probable compte tenu des pertes de 15 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les habitants.

#### SOLUTION 2

Augmentation de 4 600 000 F soit un coût de service de 20 % et une augmentation de la taxe des ordures ménagères de + 24 %.

#### SOLUTION 3

Augmentation de 6 900 000 F soit un coût de service de + 30 % et une augmentation de la taxe des ordures ménagères de + 34 %

Georges Frèche



### Scolaire



## VOTRE AVIS SUR LE BUDGET SCOLAIRE DE LA VILLE

Comme chaque année, la Commission Municipale de l'Enseignement entreprend un travail de concertation et l'action autour de la préparation du budget scolaire 1981.

Les Montpelliérains auront pris connaissance, notamment dans les récents numéros de « Montpellier votre ville », des problèmes scolaires qui se posent au plan municipal.

Le budget scolaire de la ville comporte plusieurs secteurs.

1°) **Restaurants et Centres d'Accueil :** L'importance sociale en est considérable,

Après ceux de l'école SEVIGNE, les parents et enseignants de l'école ESTANOVE viennent de remporter un succès : un poste supplémentaire sera créé à la Maternelle. Il y a 6 mois, des luttes semblables ont annulé des fermetures décrétées par le Pouvoir pour plusieurs écoles de la ville. A la Paillade, on ressent encore les effets bénéfiques des actions de grande ampleur menées en 1979.

Sur un autre plan, l'administration semble acquiescer aux projets de démarrage de l'école Vert-Bois et du collège Jeu-de-Mail. Mais elle annonce en même temps que le département ne disposera en 81 que de 20 classes subventionnées par l'Etat. Or Montpellier a besoin de plusieurs réalisations urgentes (Vert-Bois, suite des réali-

l'aide de l'Etat y est presque nulle. Des projets et des questions :

construction de la Cuisine l'élargissement de la neuve, amélioration des salles de restaurants, tarification dégressive

2°) **Bureau des Affaires Scolaires :**

Ce budget est écrasé par des dépenses obligatoires qui devraient incomber à l'Etat (fonctionnement des C.E.S., logement des instituteurs ...). Il ouvre sur des réalisations impor-

tantes qui posent problème : Caisse des Ecoles et fournitures scolaires (75 F par enfant en 1980), animation culturelle, lutte contre l'échec scolaire, transports gratuits vers la piscine et le stade, bourses, classes de nature ...

3°) **Services Techniques Scolaires :**

Electricité et chauffage, travaux, mobilier, espaces verts, logements de fonction ... : il s'agit là encore d'un secteur très important.

4°) **Investissements en constructions d'école :** vous lirez dans ces pages la note consacrée à ces problèmes. Les besoins sont lourds. Les subventions d'Etat sont très rares et faibles (15 % au plus du coût total).

A l'énoncé de ces secteurs, chacun peut comprendre notre position : nous ne séparons pas la préparation de notre budget de l'action pour obtenir du Pouvoir des crédits et des moyens plus réels.

Nous nous adressons aux Conseils d'Ecoles, aux Associations de Parents, aux syndicats, aux organisations de jeunes ....

— Donnez-nous votre avis,  
— Participez aux rencontres et réunions que nous organiserons sur ce projet de budget,  
— Sollicitez-nous pour la discussion et l'action.

sations Paillade-Nord et Jeu-de-Mail, Aiguierelles, Maternelle Calmette etc). C'est dire que la leçon d'Octobre 1979 ne doit pas être oubliée : la reconstruction du Jeu-de-Mail a été acquise uniquement par l'action des parents, enseignants et élus. L'action paye. Beaucoup de faits le prouvent sur le plan des affaires scolaires municipales. Nous aurons l'occasion d'y revenir. L'action paye, quand elle est dirigée contre le Pouvoir, et aussi quand elle rappelle les priorités sociales de l'école. C'est sans doute la leçon principale déjà en cette rentrée.

Jacques BONNET  
Maire Adjoint de Montpellier  
Vice Président de la commission enseignement

## ANIMATION MUSICALE DANS LES ECOLES

La Commission de l'Enseignement subventionne sur son budget 1980

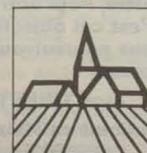
— d'une part les transports permettant à tous les élèves de CM2 de la ville d'assister à plusieurs concerts éducatifs présentés par l'orchestre de Montpellier.

— d'autre part l'activité des JMF en milieu scolaire et les transports permettant aux élèves de CM1 d'assister à des séances d'animation musicale (8) organisées par les JMF. En liaison avec le responsable académique, tous efforts seront faits pour améliorer et rationaliser ce travail. Nous souhaitons que les enfants, les enseignants, les parents, nous fassent connaître leurs appréciations sur ces activités.

Nous souhaitons aussi que se développe l'action pour que le Ministère de l'Education cesse d'être quasiment absent dans le soutien financier de cette animation.



Au service  
du monde agricole  
et  
du monde rural



ADRESSE : Maison de l'Agriculture - Place Chaptal - Montpellier

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

Le Groupe  
LES ASSURANCES  
MUTUELLES AGRICOLES  
**SAMDA  
SORAVIE**

Viandes  
Abats  
Volailles  
Charcuterie

Tél. : 72.05.86

**Sté Bœuf  
de France**

3, Rue Substantion  
34000 MONTPELLIER

SPÉCIALISTE SERVICE  
COLLECTIVITÉS - HOTELERIE  
CONGÉLATEURS

**clémançon**

COMPAGNIE GENERALE  
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE  
ET DE FORCE  
agence du sud-est  
route de Nîmes  
21 de Montpellier  
34920 LE CRES  
tél. : (67) 70-25-21  
téléc. : 480423

**Constans**  
FOURNITURES EN GROS  
POUR COLLECTIVITES ET  
RESTAURANTS  
Produits alimentaires  
Produits d'entretien  
BUREAUX & ENTREPOTS :  
ZONE INDUSTRIELLE  
DE LA LAUZE  
ROUTE DE SETE  
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS  
TEL. : (67) 42.96.75

société nationale de construction  
**Quillery**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 28.192.800 FRANCS  
DIRECTION RÉGIONALE SUD  
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 92.25.65

**BATIMENT - GENIE CIVIL**



## UNE RESTAURATION SCOLAIRE EN PROGRES AU SERVICE DE VOS ENFANTS

La Municipalité s'est efforcée depuis 1977, d'améliorer ce service public, tant au point de vue de la constitution des repas, qu'en ce qui concerne les conditions d'encadrement et les locaux. Toutefois, il était indispensable, devant l'augmentation spectaculaire du nombre de repas servis, qui est passé de 4 700 en 1977, à 8 000 environ en 1980, de mettre en place des structures modernes de nature à faciliter la restauration scolaire. A cet effet, la nouvelle cuisine centrale, déjà commencée sera terminée début 82. Elle permettra d'assurer dans des conditions parfaites d'hygiène, de rapidité et

de qualité des repas, le service au sein de nos écoles. Cette nouvelle cuisine centrale s'édifie sur un terrain de l'ouest de la ville, à l'intersection de la route de Lavérune et de la Rode. Elle fonctionnera selon des méthodes ultra-modernes, qui feront de Montpellier, une ville de référence. Il est nécessaire d'améliorer en même temps les locaux de restauration dans les écoles. Signalons parmi les inaugurations récentes ceux de l'Ecole d'Assas, de Pape-Carpentier à Celleneuve et de la Cité Mion.

LE CONSEIL MUNICIPAL.

## Un Self Service au groupe scolaire ASSAS



Dans ce restaurant qui accueille plus de 250 enfants il avait été nécessaire d'assurer plusieurs services de type classique (service à table). L'office de dimensions exigües ne permettait un travail normal.

Après des expériences faites dans un C.E.S. avec des élèves de classes primaires, il a été décidé de transformer ce centre en Self Service, de réaménager l'office et d'améliorer les caractéristiques acoustiques de la salle de restaurant.

Les travaux ont été exécutés en deux temps :

Pendant les vacances de Pâques : On a mis en place la chaîne de distribution.

Pendant les vacances d'été : On a terminé l'office et la salle de restaurant.

Coût de travaux : 150 000 F T.T.C.

A L'ECOLE MATERNELLE l'augmentation des effectifs de rationnaires de l'école qui a déjà dépassé 35 enfants rendait l'utilisation de la cantine très difficile. Par ailleurs une mise en conformité sécurité de ce restaurant s'imposait. En conséquence et avec l'accord de Madame la Directrice, il a été procédé au déplacement du bureau de direction afin de permettre l'extension de la salle de restaurant. Les travaux réalisés pendant l'été 1980 ont coûté 25 000 F.

## L'aide de l'Etat est insuffisante

En 1980 un certain d'aménagements ou de créations de restaurants scolaires ont été réalisés qui montrent l'effort important que nous consacrons à ce secteur. Je voudrais citer pour exemple la création du Self-Service d'Assas qui a coûté 140 000 Frs ou les réfections et aménagements des cuisines telles que Jules Simon - Près d'Arène - Pain-Levé etc...

Le secteur enfance représente pour la Commission Enseignement et le Conseil Municipal un secteur prioritaire dans la politique d'équipement de notre Municipalité. Nous y attachons en effet une importance primordiale, car l'enfant durant le temps qu'il passe à l'école doit y trouver un accueil agréable, plaisant et capable de lui permettre un développement harmonieux tant au niveau intellectuel que physique. L'école est en effet le moment

privé avec la famille pour que se tissent des liens nouveaux entre les enfants.

Cet effort coûte très cher à la Municipalité. L'Etat n'y apporte malheureusement qu'une aide trop insuffisante. En 1981, il vient d'annoncer par exemple qu'il subventionnera uniquement 20 classes dans le département. A Montpellier il faudrait plus de 70 créations de classes en 1981.

Cette politique nous la confondons et nous souhaitons que par l'action elle n'empêche pas les réalisations que nous mettons en place. Mais il dépend de votre intervention, de votre action, que cette politique soit résolument poursuivie. Pour notre part, c'est cet objectif que nous poursuivons avec force.

Jean OBERTI  
Adjoint au Maire  
Délégué  
aux Restaurants  
Scolaires

## RENOVATION DES LOCAUX AU LYCEE CLEMENCEAU

La première tranche des travaux de rénovation du lycée Clémenceau a été inaugurée le mardi 28 octobre. Ce lycée, le plus ancien de France pour les jeunes filles puisqu'il a été ouvert en 1981 va être entièrement rénové. Une redistribution totale des bâtiments va être effectuée suivant les besoins pédagogiques modernes. La rénovation comprendra la mise en conformité des bâtiments existants, mais aussi la création de 21 classes.

Parallèlement aux travaux courants et nécessaires de reconstruction, réfection des planchers, des enduits etc... il est prévu dans le principe de chauffage des locaux, une isolation thermique.

Une régulation à commande automatisée et programmée par corps de bâtiment permettra de ne chauffer que les ensembles de classes en service, ce qui répond aux demandes d'économie d'énergie. L'accessibilité des classes du rez-de-chaussée par les personnes handicapées physiques a été prévue.

Un soin particulier a été par ailleurs apporté à la mise en place de faux-plafonds, facilitant l'insonorisation. Le réseau alarme-incendie sera complété. En fin de programme, tous les bâtiments seront raccordés à une centrale d'alarme située dans la loge du concierge. De plus la mise en conformité de la sécurité de l'ensemble des bâtiments sera effectuée.

Cette rénovation est prévue en 5 tranches, dont le coût global s'élève à 3.100.000,00 F. Une partie de ces travaux sera pavée par la ville.

### TRANCHE I :

Bâtiment (ancien internat) Sud-Est :

- Salles de classes
- 3 escaliers de distribution
- Dépôts
- Sanitaires

Ces salles de classes seront utilisées pour l'enseignement des langues (française et étrangère) et pour les sciences humaines.  
Coût 3.100.000,00 F.

### TRANCHE II :

Bâtiment Nord-Est :

- Salles de sciences naturelles physique et chimie
- Laboratoire et collection
- Classes pour l'enseignement général (mathématiques)

- Sanitaire
- Dépôt
- Lingerie
- 3 escaliers et leur circulation
- Vestiaires
- 2 bureaux
- 2 logements de fonction.

Coût 5.600.000,00 F.

### TRANCHE III :

Bâtiment Est :

- 3 logements de fonction
- Classes d'enseignement général

- 1 salle de science
- Centre médico-scolaire, infirmerie
- Sanitaires et sanitaire handicapé
- Escalier et circulation
- réserve de la demi-pension.

Coût 2.900.000,00 F.

### TRANCHE IV :

Bâtiment Ouest et Bâtiment Sud-Ouest :

- C.D.I.
- Administration
- Salles des professeurs
- Salle de dessin
- Salle pratique
- Salle de musique
- 2 logements de fonction
- Loge du concierge
- Sanitaires
- Escalier et circulations

Coût 4.100.000,00 F

### TRANCHE V :

- Salle polyvalente
- Salle d'activité de groupe
- 1 salle de classe
- Bureau des conseiller d'éducation et salles de réunions

Coût 1.500.000,00 F



L'inauguration s'est déroulée en présence de M. le recteur d'Académie, de M. l'inspecteur général, de Mme la directrice, de M. le maire et de représentants du Conseil Municipal.



**coop logement**

EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisations de votre 1 %

UN C.I.L. NATIONAL

Siège social :  
20, rue de Richelieu  
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01  
Tél. : 296.09.23  
C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »

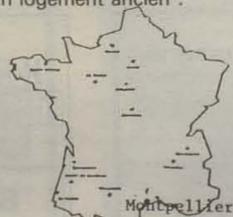
**OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER**

Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976  
30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)  
C.C.P. Montpellier 5032 09 M

### APPORTENT :

- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
  - louer un appartement : un choix de programme locatifs
  - accéder à la propriété : des prêts complémentaires
  - améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.

Pour tout renseignement,  
s'adresser à L'O.P.A.C.



## LES PAYSANS DU LARZAC RECUS CHEZ NOUS LE VENDREDI 28 NOVEMBRE 1980

Monsieur le Maire de Montpellier et le Conseil Municipal ont décidé d'accueillir publiquement une délégation des PAYSANS DU LARZAC et plus particulièrement les habitants des fermes jumelées avec Montpellier, le vendredi 28 novembre.

Au printemps 1979 M. FRECHE, accompagné de conseillers municipaux avait reçu un accueil très chaleureux sur le plateau. Il était donc normal pour les Montpelliérains de manifester à leur tour leur sympathie.

En effet, depuis maintenant plus de 10 ans les gens du Larzac luttent, et des milliers d'autres avec eux en France et à l'étranger, pour empêcher leur expulsion, pour refuser l'extension d'un camp militaire qui stériliserait une région bien plus étendue que le

cause du Larzac. Un immense espace de VIE et de LIBERTE serait gâché au profit de techniques de mort : Entraînement d'une armée qui coûtera 1/5 de notre budget national cette année ; mise au point d'armes dont l'exportation a déjà coûté des dizaines de milliers de vies...

La détermination du Gouvernement à chasser les paysans n'a pas faibli malgré l'opposition de l'opinion publique locale (88 % de NON au camp en 1979 à MILLAU). Malgré la cassation, l'armée n'hésite pas à reprendre une procédure expéditive.

## Stages de formation organisés par les Francs et Franches camarades

Les FRANCS ET FRANCHES CAMARADES de la région MIDI organisent dans l'Académie de MONTPELLIER des stages de formation d'Animateurs et de Directeurs de centres de vacances et de loisirs.

### 1 - FEVRIER - PAQUES - JUILLET

des... stages ANIMATEURS - ADJOINTS (avoir 16 ans à la date du stage).  
- du 16 Février au 21 Février 1981  
- du 1<sup>er</sup> Juillet au 6 Juillet 1981  
... stages ANIMATEURS (avoir 17 ans à la date du stage).  
- du 15 Février au 22 Février 1981  
- du 2 Avril au 10 Avril 1981  
- du 1<sup>er</sup> Juillet au 9 Juillet 1981  
... stages PERFECTIONNEMENT ANIMATEURS (avoir 17 ans à la date du stage).  
- du 2 Avril au 7 Avril 1981 - Petite Enfance (L'Enfant de 2 à 6 ans)  
... stages SPECIALISATION (avoir 17 ans à la date du stage).

... stages PERFECTIONNEMENT ANIMATEURS (avoir 17 ans à la date du stage).  
- du 2 Avril au 7 Avril 1981 - Petite Enfance (L'Enfant de 2 à 6 ans)  
... stages SPECIALISATION (avoir 17 ans à la date du stage).

- du 16 Février au 21 Février 1981 - Enfant et le spectacle  
- du 16 Février au 21 Février 1981 - Enfant et Activités Manuelles  
- du 2 Avril au 7 Avril 1981 - Enfant et Activités Musicales  
- du 1 Juillet au 6 Juillet 1981 - Enfant et Activités Physiques  
... stages SPECIALISATION - QUALIFICATION.  
- du 9 au 12 Avril 81, 25 et 26 Avril 81, 1 au 3 Mai 81 - Canoë-Kayak

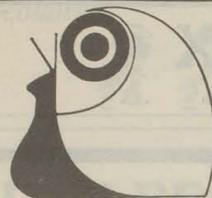
Au programme de ces sessions de formation dont les 4 dernières permettent d'obtenir le BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS :

- pour la partie théorique :  
- connaissance de l'enfant  
- vie des groupes  
- organisation de la vie collective

- sécurité, responsabilité, législation  
- pour la partie pratique :  
- techniques d'animation (activités manuelles, physiques, musicales, d'expression, découverte de la nature).

Les stages animateurs ont une durée de 8 jours alors que les stages de perfectionnement ou de spécialisation axés sur une technique ou sur un âge se déroulent sur 50 heures de travail.  
2 - NOEL - PAQUES - MAI des... stages DIRECTEURS  
- du 2 Avril au 11 Avril 1981  
- du 21 Mai au 30 Mai 1981  
... stages PERFECTIONNEMENT DIRECTEURS  
- du 26 Décembre au 31 Décembre 1980  
- du 11 Mai au 16 Mai 1981  
- du 25 Mai au 30 Mai 1981  
Au programme de ces sessions de formation :

- la fonction de direction de collectifs d'enfants ou d'adolescents en période de vacances et de loisirs (notions essentielles d'administration et d'économat).  
- les besoins des enfants  
- l'hygiène, la sécurité...



**Centre d'Information sur l'Habitat**  
PASSAGE LONJON  
Tél. : 66.09.76  
MONTPELLIER

VOUS QUI CHERCHEZ UN LOGEMENT

- en accession
- en location

**Consultez-nous**

- sur vos droits  
*(aide personnalisée au logement)  
(garantie dans les contrats)*
- sur les logements disponibles à  
**MONTPELLIER et sa région**

**Avant de vous engager**

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat, le Conseil Général de l'Hérault, les villes de Montpellier et Béziers, est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront  
**GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT**

**ANTENNE DE LUNEL**

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30  
Mairie de Lunel - Tél. : 71.10.50

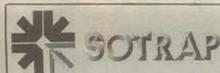
**PROCHAINEMENT  
OUVERTURE DU CENTRE DE BEZIERS**  
Rue du 4 Septembre



**MIDI TELEPHONIE**  
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

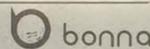
TELEPHONE  
ALARME  
SONORISATION

3 bis, rue Anterrieu  
34.000 MONTPELLIER



**SOTRAP**  
TP - CANALISATIONS VRS  
TERRASSEMENTS - VRD  
DEMOLITIONS  
ADDITION D'EAU  
ASSAINISSEMENT

Société occitane de travaux publics  
Route de Pézenas km 7  
34504 Béziers - Tél. : 39.18.57



**bonna**  
Produits de voirie  
Tuyaux d'assainissement  
Pavés autobloquants  
colorés

Pour tout équipement public,  
villas et particuliers  
Usine de Vendargues  
34740 VENDARGUES  
Tél. : (67) 70.21.30  
Telex : 490821

## Une rue Gaston Baissette



Depuis le 29 octobre dernier la Cité Vert Bois possède une rue Gaston Baissette. Quel meilleur hommage la ville pouvait-elle faire à celui qui fut le chantre de la garrigue et de la Méditerranée que de don-

ner son nom à une artère de la banlieue, là où ville et campagne se rejoignent ? L'inauguration a eu lieu en présence de Madame Baissette et de nombreuses personnalités. Ce fut pour Guy

Vassal l'occasion de lire quelques extraits de l'œuvre de celui qui fut avant tout homme de notre terroir. Un hommage sans grande cérémonie, tel que l'aurait aimé Gaston Baissette, homme simple s'il en fut.

## Association des jardins familiaux

L'Association des Jardins Familiaux a pour objectif de fournir aux familles de milieu populaire des jardins de deux à trois cents mètres carrés à proximité immédiate des agglomérations urbaines. Les jardins aménagés sont mis à la disposition des familles moyennant une cotisation annuelle.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire le jardin familial est loin d'être une institution périmée et nous sommes en présence de très nombreuses demandes émanant de chefs de famille jeunes qu'il n'est pas possible de satisfaire faute de terrains et de moyens financiers. Les jardins familiaux

sont un besoin de notre société ; ils sont un élément irremplaçable de l'aménagement urbain. La conception, l'équipement, la présentation, des jardins familiaux s'améliorent. Les efforts doivent se poursuivre ; les ensembles de jardins loin de défigurer le paysage doivent s'y intégrer pour honorer les villes où ils sont implantés. Parmi les composants du cadre de vie le Jardin Familial doit occuper une place essentielle : il est d'abord facteur de détente et d'équilibre de vie pour les familles habitant dans des immeubles collectifs, il peut apporter une contribution modeste à l'équilibre économique du foyer.

Enfin il constitue un élément du tissu urbain par l'harmonie qu'il peut apporter entre les habitations en utilisant les espaces interstitiels et cela à des coûts plus faibles que ceux auxquels conduit l'aménagement de ces espaces en parcs publics. De plus le caractère privatif de l'utilisation n'exclut pas les éléments associatifs de la gestion. Il n'est d'ailleurs pas impensable d'insérer les jardins dans des espaces ouverts au public comme cela se fait en Allemagne.

Les familles intéressées sont invitées à prendre contact avec l'Association, en écrivant 1, rue des Nêliers ou en téléphonant au 92.28.87 le matin de 9 h à 10 h.

## Montpellier Heidelberg échanges sportifs

Innovation dans le domaine du sport à Montpellier où des dirigeants de clubs sportifs heidelbergois ont rencontré des responsables sportifs montpelliérains. En effet, le 25 octobre dernier s'est tenue à la mairie de Montpellier une réunion visant à la mise en place d'échanges réguliers entre clubs sportifs de toutes disciplines allemands et français. La délégation des responsables de Heidelberg a visité les installations sportives de la ville et a été reçue à la Maison de Heidelberg. Et à l'issue de cette journée, des souhaits très précis ont été formulés de part et d'autre. Cette rencontre pourrait aboutir à des manifestations multi-sport qui se dérouleraient tantôt dans une ville tantôt dans l'autre et s'adresseraient à toutes les classes d'âges. Les premières rencontres sérieuses en tennis, tennis de table, football, volley-ball, basket-ball, rugby, natation, hand-ball et gymnastique pourraient avoir lieu dès la pentecôte 1981.

### HORAIRES DES PISCINES

• CENTRE NAUTIQUE DE LA PAILLADE (Tél. 75.34.93)	
<b>LUNDI</b>	12 h à 13 h 15 18 h 30 à 19 h 15 Ecole Municipale de Natation
<b>MARDI</b>	12 h à 13 h 15 17 h à 19 h
<b>MERCREDI</b>	9 h à 12 h Ecole Municipale de Natation 14 h à 16 h
<b>JEUDI</b>	12 h à 13 h 15 18 h 15 à 19 h Ecole Municipale de Natation
<b> VENDREDI</b>	12 h à 13 h 15 17 h à 19 h
<b>SAMEDI</b>	14 h à 19 h
<b>DIMANCHE</b>	10 h à 12 h 15 14 h 30 à 19 h

### PISCINE TOURNESOL

Avenue de Maurin  
Tél. 27.74.79

<b>LUNDI</b>	12 h à 14 h 16 h 30 à 19 h
<b>MARDI</b>	12 h à 14 h 18 h à 20 h
<b>MERCREDI</b>	9 h à 12 h Ecole Municipale de Natation 16 h à 18 h 18 h à 20 h Ecole Municipale de Natation
<b>JEUDI</b>	12 h à 14 h 16 h 30 à 19 h
<b> VENDREDI</b>	12 h à 14 h 16 h 30 à 19 h
<b>SAMEDI</b>	15 h à 19 h
<b>DIMANCHE</b>	10 h à 12 h 30 14 h à 19 h.

## Deux nouveaux plateaux sportifs

### • A la Martelle



Inauguré récemment le plateau d'éducation physique et sportive du groupe scolaire de la Martelle s'étend sur une superficie de 1 700 mètres carrés. Le plateau comprend un jeu de hand ball, un jeu de volley ball, un jeu de mini basket, une fosse à saut en longueur, une fosse à saut en hauteur et un mat de grimper. L'ensemble a été clôturé par un mur de béton. Coût total de ces travaux : 227 591,98 F. Ils ont été réalisés par l'entreprise Mazza.

### • Au CES des Garrigues



Le nouveau plateau sportif couvre une superficie de 2 200 m<sup>2</sup>. Les installations comprennent un terrain de hand ball, 2 terrains de volley et 2 terrains de basket, on a également réalisé une piste de vitesse de 60 mètres à trois couloirs, une fosse de réception de saut en longueur, un lançon collectif et un mat à grimper avec fosse à sable. L'ensemble de ces travaux a coûté 261 600 F. A côté de ce plateau ont été construits un vestiaire et une salle de gymnastique. Les locaux d'une surface totale de 106 mètres carrés ont coûté 146 500 F.

**EJE**  
58.63.20

Entreprise Jean Estupina  
ROUTES-ASSAINISSEMENT  
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale  
Les Hauts de Mireval  
Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier  
Rue du Moulin des 7 Cans  
Les Tours de St-Roch T1 N.9  
34000 MONTPELLIER

## Levitt France. Une expérience unique au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



**Levitt France**  
129-135 boulevard Camot - 78110 LE VESINET

**MONTLAUR**

ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

**MIDIPLIX**

MATIERE PLASTIQUE  
USINAGE  
ENSEIGNES  
CHAUDRONNERIE

Siège Social  
11 ter, rue Pierre Fermaud  
34000 MONTPELLIER  
(France)  
Tél. (67) 58.68.31 + 253

**escassut**

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS  
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 66.00.00

ENTREPRISE

**MAZZA**

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBERY

Travaux Publics  
Routes Carrières  
Terrassements

Tél. : 76.90.55

l'univers du cuir

**100 SALONS  
TOUT CUIR.TOUS STYLES**

24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER  
(PRES PARKING POLYGONE)

**Chauffage  
FRANCO-BELGE**

**Et Giffone**

ZONE INDUSTRIELLE  
(parking)  
13, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 92.63.81

**S. A. Ed. TAXY**

Caoutchouc Manufacturé  
Robinetterie-Caves et Eau  
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 75.25.85 - 75.49.66  
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet  
31000 TOULOUSE  
Tél. 80.43.80  
VENTE RESERVEE AUX PATENTES

**DEVENEZ PROPRIETAIRE**  
d'une villa ou  
d'un appartement  
**A MONTPELLIER**  
et sa région

POUR VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE

le goût de bien construire

**SADEC**  
27, rue Lafeuillade  
34000 Montpellier  
Tél. (67) 58.64.70

**Gilbert Malaval**

Marchand de biens  
Transactions immobilières  
sur immeubles  
et fonds de commerce

**Immobilier**

14, bd du Jeu de Paume Montpellier  
tél. 58.94.09 (Lignes groupées)

LE BILLET  
DU MAIRE

# VIVE LE FOOTBALL

Tous les sports se doivent de recevoir la plus grande attention de la municipalité. Dans ce cadre, le football est certainement, du fait d'une très ancienne tradition, l'un des sports les plus populaires dans notre ville.

Une politique du sport en ce sens commence donc par l'attention particulière consacrée au développement du sport à l'école. Notre soutien va à tous ceux, particulièrement les professeurs d'éducation physique, qui agissent en ce sens. C'est également dans ce cadre qu'a été mis en place en 1979, le service de transport municipal (S.M.T.U.) des élèves des écoles primaires vers les terrains sportifs, et les piscines. A ce jour, ce service comporte cinq cars.

Dès sa sortie de l'école, l'enfant joue au football, c'est pourquoi l'effort principal a été porté sur la création de terrains dans les quartiers qui en manquaient, sur l'amélioration et l'éclairage des terrains existants. Le terrain de l'Aiguelongue va suivre.

Les subventions de fonctionnement aux clubs ont également été largement augmentées pour faciliter le travail des bénévoles qui font un magnifique effort d'épanouissement de la jeunesse.

Le football est également très populaire par l'effet d'entraînement d'une grande équipe qui aspire à jouer en première division. Elle incite les jeunes au développe-



ment de l'effort. C'est la raison pour laquelle la municipalité équipe le stade municipal de la Paillade où joue notre équipe de deuxième division.

Une école municipale des sports sera créée au domaine de Grammont sur la route de Mauguio. Elle fonctionnera en large concertation avec tous les clubs. Une aire de jeux de 22 hectares est aménagée par tranches successives. Les premiers terrains (deux pour le football) ont été inaugurés au printemps 1980. Le football y trouvera largement sa place.

Dans cet effort la municipalité compte sur l'aide de l'état à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports, aide qui doit s'accroître compte tenu de l'effort municipal. Nous ne manquerons pas de conclure en nous réjouissant de la création en Languedoc Roussillon d'une ligue de football, prémice de développements futurs.

La santé des footballeurs comme de l'ensemble des sportifs est aussi une question essentielle. La ville de Montpellier a été dans ce domaine une des premières en France, à ouvrir le 19 novembre 1981, un centre municipal d'évaluation de la condition physique. Ce centre, dirigé par le Dr Benezis, fait partie de la Maison des Sports, Avenue du Père Soulas.

Bien entendu nous n'ignorons point la grande importance des autres sports, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir amplement. Vive la jeunesse, vive le sport.

**Georges FRECHE**  
Maire de Montpellier



#### Environnement Général

ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés  
FORAGE-POMPAGE

Siège social : Route de Carnon  
34970 Lattes - Montpellier  
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan  
30000 Nîmes

**COMPAN**

#### Hydraulique

- Installations Industrielles et Agricoles  
V.R.D. Réseaux enterrés

Nîmes : Tél. : 84.07.10  
Montpellier : Tél. : 92.45.93

**CGIB**

BANQUE POUR  
LA CONSTRUCTION  
ET L'EQUIPEMENT

PRETS IMMOBILIERS

3, Place St-Côme  
MONTPELLIER  
Tél. : 60.49.90

Entreprise Générale de Bâtiment  
et travaux publics

**J.-C. SANCHEZ**

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement Béton armé Plâtrerie-Carrelage  
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

# GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2  
Tél. : (91) 76.36.60  
TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement  
Aménagements hydra-électriques - Centrales thermiques et nucléaires  
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

## Intensifier notre effort du côté des grandes masses



Nous estimons qu'une vie physique parfaite, préparée et assurée depuis le plus jeune âge est un facteur éducatif indispensable à l'évolution et à l'épanouissement complet des individus. En conséquence, nous affirmons que ces activités ont leur place de plein droit dans la société que nous voulons, créer.

C'est du côté des grandes masses qu'il faut intensifier notre effort. La plus grande partie de la jeunesse doit pouvoir pratiquer le sport.

Cette vision du sport nous dispense des créations de prestige, mais par contre

nous impose la construction, dans les quartiers, de terrains de sports simples et accessibles.

Lorsqu'on parle de foot à Montpellier, on pense aussitôt à l'équipe Montpellier la Paillade, qui joue sa montée en première division. Le sport de compétition et le sport professionnel créent l'émulation dans les clubs de quartiers. Ils ont eux aussi leur place dans la cité.

**Pierre PERALDI**  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Sports

## UN PREMIER BILAN

### Terrains de quartiers :

- Terrains de football existants avant 1977	: 19
- Terrains de football en Décembre 1980	: 26
- Terrains de football au terme du programme en cours	: 31

### Terrain d'honneur de la Paillade

Nombre de places avant 1977

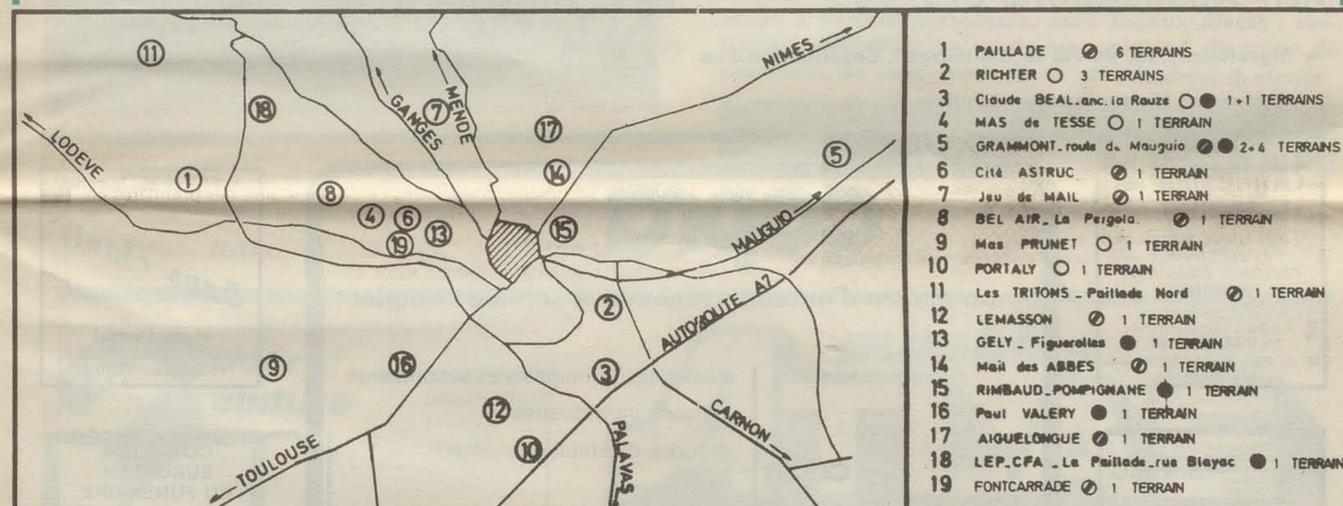
- couvertes	: 600
- non couvertes	: 8 000
<b>Total</b>	<b>8 600</b>

### Nombre de places au terme du programme en cours

- couvertes	: 8 350
- non couvertes	: 8 650

**Total 17 000**

## PLAN DE SITUATION DES TERRAINS DE FOOTBALL MUNICIPAUX



- 1 PAILLADE 6 TERRAINS
- 2 RICHTER 3 TERRAINS
- 3 Claude BEAL. anc. la Rauze 1+1 TERRAINS
- 4 MAS de TESSE 1 TERRAIN
- 5 GRAMMONT. route de Mauguio 2+4 TERRAINS
- 6 Cité ASTRUC 1 TERRAIN
- 7 Jeu de MAIL 1 TERRAIN
- 8 BEL AIR. La Pergola 1 TERRAIN
- 9 Mas PRUNET 1 TERRAIN
- 10 PORTALY 1 TERRAIN
- 11 Les TRITONS. Paillade Nord 1 TERRAIN
- 12 LEMASSON 1 TERRAIN
- 13 GELY. Figuerolles 1 TERRAIN
- 14 Mail des ABBES 1 TERRAIN
- 15 RIMBAUD. POMPIGNE 1 TERRAIN
- 16 Paul VALERY 1 TERRAIN
- 17 AIGUELONGUE 1 TERRAIN
- 18 LEP. CFA. La Paillade. rue Blayac 1 TERRAIN
- 19 FONTCARRADE 1 TERRAIN

### LEGENDE

- EXISTANT EN MARS 1977.
- ◐ AGRANDI OU AMENAGE DEPUIS MARS 1977.
- ◑ EN COURS DE CREATION.
- CREE DEPUIS MARS 1977.

**TOTAL: 31 TERRAINS EXISTANTS  
OU EN COURS DE CREATION**

# tousalon

les professionnels du siège

Les professionnels du Siège

300 CANAPES et  
FAUTEUILS exposés

Tous nos salons sont  
**GARANTIS**  
**5 ANS**

112, Route de Nîmes R.N. 13 - 34170 CASTELNAU le LEZ Tél. : (67) 52.04.68

# ACTIONS MENEES SUR LES TERRAINS DE FOOTBALL

## I - Réalisations

- Parc Gély Figuerolles. Un terrain stabilisé, éclairé
- Le Lez (Rimbaud Pompignane). Un terrain d'entraînement
- Stade Claude Béal (La Rauze). Un terrain d'entraînement éclairé.
- Grammont. Deux terrains stabilisés
- Paul Valéry. Un terrain stabilisé
- LEP CFA. Un terrain d'entraînement

## II - Améliorations

- Quartier Lemasson. Terrain agrandi et éclairé
- Quartier Bel Air - La Pergola. Terrain agrandi, éclairage en cours
- Jeu de Mail. Terrain reprofilé, stabilisé et éclairé
- CES de Fontcarrade. Terrain d'entraînement éclairé
- Mail des Abbés. Terrain d'entraînement reprofilé, stabilisé
- Cité Astruc. Terrain clôturé (clôture de protection)
- La Paillade. Terrains annexes n° 3 et 4 éclairés. Un terrain d'entraînement clôturé et gazonné.
- Les Tritons. Réfection du terrain (clôture et éclairage).

## III.- Réalisations prévues

- Aiguelongue, rue du Val de Montferrand. Construction d'un terrain de football.
- Grammont. Quatre terrains stabilisés.



**Quincaillerie de bâtiment**  
OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE  
PEINTURE, DROGUERIE MENAGER  
A VOTRE DISPOSITION à la Ste d'EXPLOITATION des VIEUX PIERRE  
46, av. Pont Juvénal Montpellier  
Tél. : 92.89.87

CONSTRUCTIONS METALLIQUES  
FERRONNERIE  
MENUISERIE  
METALLIQUE  
CLOTURES  
**S.A.E.G.**  
SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ  
17, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Zone Industrielle  
Gérant: Chr. ZAPATA  
Tél. 92.02.83

**copra**  
LES CONSTRUCTEURS PROFESSIONNELS ASSOCIES  
un maître d'ouvrage régional à service complet

- résidences principales et secondaires
- maisons individuelles
- groupes d'habitations
- lotissements
- locaux commerciaux et professionnels

le triangle/ allée Jules Milhau  
34000 Montpellier  
tél. (67) 58.52.58

certaines de nos réalisations bénéficient des prêts aides en accession à la propriété (p.a.p.)

**SALLE de BAINS ACCESSOIRES**  
**Expo Sanit**  
41, rue Chaptal  
34000 MONTPELLIER  
Téléphone : 92.10.41

**COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE**  
Toutes Fournitures Funéraires  
548, chemin de Madrague Ville  
13015 MARSEILLE  
Tél. : (91) 60.83.88  
Télex : 401409 F

Centre Commercial  
**Géant Casino**  
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud  
**avec Cafétéria**

# ACTIONS MENEES SUR LE STADE MUNICIPAL DE LA PAILLADE

## TERRAIN D'HONNEUR

### 1 - Eclairage du terrain d'honneur

Huits mâts de 25 m, basculant par vérin hydraulique, équipés chacun de six projecteurs de 2.000 watts, plus un projecteur de secours de 1.500 watts, assurant un éclairage moyen au sol homologué de 532 lux.

Eclairage des tribunes couvertes de 3 000 places par luminaires à tubes fluorescents et éclairage de secours par blocs autonomes étanches.

### 2 - Couverture des tribunes de 3 000 places

Couverture en auvent, sans poteaux intermédiaires, avec bardage arrière, bandeau et cheneau. En partie centrale, un podium a été aménagé pour les prises de vues de télévision.

### 3 - Construction de tribunes non couvertes de 3 650 places

Ces tribunes forment deux ensembles :

- l'un de 31 rangs en profondeur sur une longueur de 39,60 m,
- l'autre de 16 rangs sur une longueur de 36 m.

### 4 - Construction de gradins en béton sur la butte

Ces gradins maintiennent la capacité de la butte à 5 000 personnes, en assurant un meilleur confort au public ainsi qu'une meilleure sécurité par la pose de garde-corps.

### 5 - Sonorisation générale du stade

### 6 - Construction de deux chalets-buvettes

### 7 - Construction de deux ensembles de quichets

### 8 - Construction de sanitaires pour handicapés

### 9 - Bi-couche sur l'ensemble des circulations et dégagements.

### 10 - Habillage de sécurité du tunnel d'accès aux vestiaires et mise en conformité des vestiaires d'arbitres.

## CAPACITE D'ACCUEIL DU STADE

- tribunes d'honneur	600 places
- tribunes couvertes	3 000 places
- gradins côté Mosson	3 650 places
- gradins de la butte	5 000 places

TOTAL

12 250 places



## REALISATION PREVUE

Construction de tribunes de part et d'autre de la Tribune d'Honneur, permettant de porter la capacité du stade à 17 000 personnes, avec locaux divers : vestiaires, infirmerie, salles de musculation, de soins, de réunions, de rangement de matériel, etc ...

## TERRAINS ANNEXES

- 1 - Eclairage des terrains n° 3 et 4
- 2 - Grillages de protection en bordure de la Mosson
- 3 - Clôture et engazonnement d'un terrain d'entraînement.

**Modern' peinture DECORATION**  
moquette  
papier peint  
peinture  
vitrerie  
6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

**GARE LAITIERE** marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL  
56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.29.65

**MIDI-ASPHALTE**  
ETANCHÉITE - ISOLATION  
DALLAGE - VOIRIE  
Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES  
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41  
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

**meubles ATLAS**  
MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HI FI  
Le Spécialiste du Beau Meuble  
Le Plus Grand Choix de Meubles de Style  
Route de Sète tél. 48 16 40  
**FRONTIGNAN**  
OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN

# LA MAISON DES SPORTS

## au service de tous

Quatre étages, des dizaines de bureaux, de salles de réunion, un grand amphithéâtre, la Maison des Sports qui a été inaugurée le 19 novembre dernier représente un formidable outil de travail pour les Fédérations Sportives, les Ligues et les Associations.

Peu de Régions, de villes, de départements ont fait un effort aussi important en ce domaine. Principale originalité de cet ensemble exceptionnel, le Centre Municipal d'évaluation de la condition physique du docteur Christian Bénézis. Ce Centre situé au rez-de-chaussée du bâtiment est le meilleur symbole de ce qu'ont voulu faire ici les promoteurs du projet. Tout le monde sportifs de très haut niveau, sportifs qui font de la compétition courante et simples amateurs pourront y faire pratiquer un bilan de santé complet.

C'est sur cette promotion du sport pour tous qu'ont insisté les différents orateurs le jour de l'inauguration. Le docteur Cazaban, à qui ont été en grande partie cette réalisation, a souhaité que la Maison

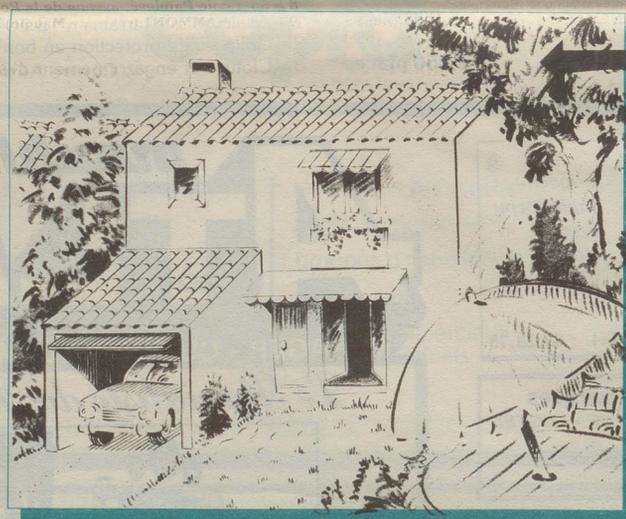


Le jour de l'inauguration, on reconnaît de gauche à droite MM. Barillou, Directeur Régional de Jeunesse et Sports ; Solier, Préfet de Région, le docteur Cazaban Président du Comité Olympique Régional ; Gérard Saumade, Président du Conseil Général de l'Hérault ; Georges Frèche, Maire de Montpellier ; Pierre Péraldi, Adjoint aux Sports et Pierre Bouyeron Président de l'Office Départemental des Sports.

des Sports permette aux bénévoles (dont on ne soulignera jamais l'importance) de trouver des conditions de travail idéales. « Cette maison devait-il dire sera ce que nous en ferons ensemble » Avec la Direction Régionale de Jeunesse et Sports et la future Maison Départementale, tout sera réuni pour que les sportifs trouvent ici, en un même lieu, un outil de travail efficace et moderne. Huit ans de démarches, de réunions auront été nécessaires pour mener à bien cette réalisation d'envergure. Elle aura coûté au total 6.414.000 F financés conjointement par le département (45 %), la région (31 %) et l'Etat (21 %). La ville a, pour sa part, acheté le terrain. La gestion de l'établissement sera assurée par l'Office Départemental des Sports. Un bel exemple de prise en charge d'un phénomène social par une collectivité. C'est ce que devait souligner Georges Frèche qui, en tant que Président de la Commission des Sports du Conseil Régional, est intervenu au nom du Président Tailhades.

# urbat

14, av. Frédéric Mistral  
34000 Montpellier  
Tél. (67) 92.77.65



**ELLE EST CONSTRuite.  
ELLE VOUS ATTEND, DANS MONTPELLIER**

Cette maison et son jardin existent...

Il ne s'agit pas d'un vague projet. Avenue de Monsieur-Teste, c'est-à-dire en plein Montpellier, les Mas de la Martelle : un hameau de 19 maisons. Là, vous profitez à la fois des charmes de la campagne et des commodités de la ville. Sur la ligne d'autobus n° 7, les Mas de la Martelle sont à proximité des écoles, des lycées, de Super M.

**En toute propriété.**

Aux Mas de la Martelle, les prix sont fermes et définitifs\* et comprennent maison et jardin, en toute propriété. Chacun est chez soi. On échappe aux tracasseries de la copropriété. Exemple de prix : un 4 pièces avec 3 grandes chambres : **419.700 F** (Il existe également des 5 pièces.) (valeur septembre 1980)

**Votre prochaine adresse.**

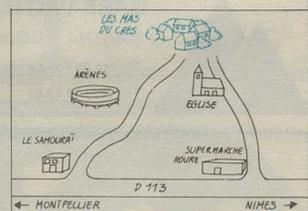
Pour tout savoir, appelez le (67) 40.32.10. Et pour la voir, notez vite son adresse : Avenue de Monsieur-Teste. Sur place, une maison toute décorée vous attend. Demain, vous vous installerez peut-être à côté ?

\* Avec prêts conventionnés et possibilité APL.



**UNE AUTRE RÉALISATION URBAT**  
**AU CŒUR DU VIEUX VILLAGE DU CRÈS**

A 7 km de MONTPELLIER et à proximité d'un CES, mairie, église, commerces, un autre programme URBAT à visiter : les Mas du Crès. Des maisons de 4 et 5 pièces avec financement PAP. Tél. (67) 70.43.87. Maison décorée sur place.



**Ouverture exceptionnelle samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h**



# Centres aérés de Bionne et Grammont : ils sont ouverts à tous les enfants

Il est ouvert sur le territoire de la commune de Montpellier deux centres aérés, dont l'un, le Centre Aéré de Grammont vient d'être entièrement équipé par la municipalité, mais tous deux administrés et animés par l'association « Les Amis de l'Ecole Laïque de Montpellier » qui assure depuis 45 ans — date de leur création en 1935 — le fonctionnement des patronages laïques devenus aujourd'hui les Centres de Loisirs Laïques Municipaux.

Ils sont ouverts à tous les enfants d'âge scolaire et maternel durant la journée du Mercredi, les congés scolaires et les grandes vacances. Les enfants sont transportés par cars à l'aller et au retour selon un horaire préalablement établi.

a) **LES ACTIVITES** peuvent varier d'un centre à l'autre, mais toutes appropriées à l'âge des enfants sous la responsabilité d'animateurs spécialisés (activités de plein air et d'intérieur, jeux, sorties, travaux manuels, cinéma, théâtre, marionnettes, chant choral, etc...). En été les enfants fréquentant le Centre de Grammont seront menés au bord de mer.

b) **NOURRITURE** : Petit déjeuner à l'arrivée au Centre, repas de midi, goûter.  
c) **PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES** : Grâce à l'aide municipale et à la participation des Caisses d'Allocations Familiales, elle est aussi réduite que possible. La municipalité se propose de consentir dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1981 une aide aux familles nécessiteuses modulée sur le quotient familial. La participation des comités d'entreprise reste entièrement acquise aux familles.

## INSCRIPTIONS

Un dossier à remplir concernant l'enfant sera fourni aux familles au moment de l'inscription au siège des « Amis de l'Ecole Laïque » : 40, rue du Faubourg Saint-Jaumes, pour recevoir les parents et s'entretenir avec eux.  
a) **CENTRE AERE DE BIONNE** : (Directeur M. M. AUGUSTE) : les Lundis et Jedis de 10 heures à 12 heures.  
b) **CENTRE AERE DE GRAMMONT** : (Directeur M. Y. HOURIZADEH) : les Vendredis de 9 heures à 12 heures et de 17 heures à 19 heures ; les Samedis de 10 heures à 12 heures.



## CENTRES DE LOISIRS LAIQUES MUNICIPAUX

Ils sont ouverts comme à l'habitude et dans les mêmes conditions, le Mercredi après-midi et petites vacances. Il convient d'y ajouter le dernier né, celui de « La Maison pour Tous Joseph Ricome » 7, rue Pagès (près du plan Cabannes) qui fonctionnera toute la journée du Mercredi. Les Centres sont gratuits, mais une participation financière minime peut être exigée (se renseigner auprès des Directeurs).

A) **Centres Activités Polyvalentes** : Rimbaud-Pompignane - Jean Moulin - Louis Blanc - Estanove - Les Tritons - Jules Simon - Maison pour Tous (Joseph Ricome) - Centre de Loisirs du C.N.R.S. - Centre de Loisirs de l'Association des personnels des services administratifs de l'Education - Atelier d'enfants de l'Aiguelongue (Centre médico-social).  
Les activités proposées aux enfants de 6 à 12 ans sont variées : Jeux de plein air - Travaux manuels - Poterie - Modelage Excursions - Cinéma - Expression corporelle - etc...

B) **Centres Maternelles** : La Chamberte - Pas du Loup.  
C) **Centres Activités Spécialisées** : SPORT ET PLEIN AIR (animé par l'U.S.E.P.) : Football et Hand ball. — Lieu : la plupart des écoles publiques (se renseigner auprès des directeurs).  
**JUDO** : Ecole Aiguelongue et Cité Mion  
**MODELISME** (Avions, Bateaux) : F.O.D.E.E.P. (475, rue A. Broussonnet) - Ecole Cité Mion.  
**PATINAGE ARTISTIQUE** : Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30, Dimanche de 9 à 12 heures (Patinatoire Municipale).  
**CINEMA** : Ciné-Club enfants - Cinémathèque (20, rue Azéma) - Maison pour Tous Joseph Ricome (rue Pagès).  
**FANFARE « LES BERETS ROUGES »** : Domaine de la Paillade.  
**ACTIVITES D'ANGLAIS** : Initiation pour enfants d'âge primaire - Ecole du Mas Drevo.  
**GYMNASTIQUE POUR ENFANTS** d'âge scolaire : Mercredi 16 h 45 - 17 h 45 - Domaine de la Paillade.

## HORAIRES DES CARS

### Centre Aéré de GRAMMONT

Départ	Lieu	Retour
8 h 30	Départ Ecole H.L.M. Croix d'Argent, devant l'Ecole	18 h 00
8 h 05	Mas Drevo et Lantissargues, Arrêt Bus St-Georges	17 h 55
8 h 10	Ecole Près d'Arènes, Arrêt Bus bas de la rue de l'Industrie	17 50
8 h 15	Ecole des Aiguelongues, Arrêt Bus avenue Pont Trinquat	17 h 45
8 h 20	Place de Strasbourg (Ecole Cité Mion, Victor Hugo, Paul Bert)	17 h 40
8 h 25	Comédie : rue Maguelonne, Arrêt Bus devant le Temple	17 h 35
8 h 27	Mairie - La Trésorerie Général, Arrêt Bus Montmorency	17 h 33
8 h 28	Ecole Mermoz, Arrêt Bus devant le Lycée Mermoz	17 h 32
8 h 33	Boulevard Louis Blanc, Arrêt Bus bas de la rue de l'Université	17 h 27
	Retour : côté Quai du Verdanson - rue Fabre	17 h 23
8 h 37	Arrêt Bus n° 2 et 6, devant la Maternité	17 h 20
8 h 40	Faculté Sciences, Arrêt devant la Faculté place E. Bataillon	17 h 17
8 h 43	Ecole Aiguelongue, av. la Justice, Arrêt Bus Terminus ligne 7	17 h 12
8 h 48	Ecole Jean Moulin, Boulevard des Sports, Arrêt devant l'Ecole	17 h 10
8 h 50	Ecole Le Lez, avenue de la Pompignane, Arrêt devant l'Ecole	17 h 05
8 h 55	Ecole Painlevé, avenue de la Pompignane, Arrêt devant l'Ecole	17 h 00
9 h 00	GRAMMONT (route de Maugio)	17 h 00

## Centre Aéré de BIONNE

Départ	Lieu	Retour
8 h 00	Près d'Arènes, Bas de la rue de l'Industrie	18 h 20
8 h 05	Lemasson, devant SUMA, avenue Villeneuve d'Angoulême	18 h 10
8 h 10	Cité Mion, Cave Wacrenier	18 h 05
8 h 15	Place de Strasbourg	17 h 55
8 h 20	Comédie, rue Maguelonne (près de la Hutte)	17 h 50
8 h 25	Hôpital Général, place Albert 1 <sup>er</sup>	17 h 30
8 h 30	Haut du boulevard Henri IV, angle rue Pitot	17 h 32
8 h 35	Square Salengro, bas de Figuerolles	17 h 45
8 h 38	La Martelle, carrefour F. Dezeuze, avenue de la Colline	17 h 18
8 h 45	Petit Bard, Square Chenier	17 h 15
8 h 48	Celleuve, devant la Pharmacie	17 h 10
8 h 55	La Paillade - Ecole Tritons, Les Tours	17 h 00
9 h 00	La Paillade - Ecole Troubadour	16 h 55
9 h 05	La Paillade - Ecole Bologne	16 h 50
9 h 10	La Paillade - Ecole Salamanque	16 h 45
9 h 15	Centre Aéré de Bionne	16 h 30



## à montpellier

# les Vestales

27, villas de classe, de 112 à 134 m<sup>2</sup> dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

**Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés**

renseignements sur place, par la route de lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40

# Les décisions du Conseil Municipal

Voici les principales affaires traitées au cours de la séance du Conseil Municipal du 5 Novembre. Il n'est bien entendu pas possible de donner ici le contenu de chaque délibération in extenso. Toutes les personnes qui souhaiteraient avoir des renseignements complets sur l'un des chapitres évoqués ci-dessous peuvent téléphoner au service des relations avec la population, Mairie du Polygone tél 92.48.85

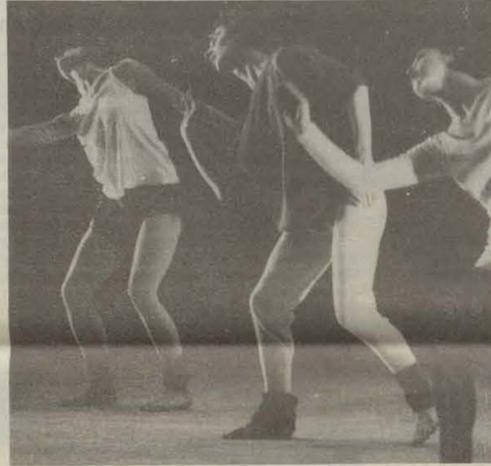
**AFFAIRE N° 1 :** Communication par Monsieur le Maire des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

**AFFAIRE N° 2 :** Acceptation au marché fixant à 350 000 F le montant de l'acquisition des pièces essentielles de la Collection d'Art vivant Shippo. L'Etablissement Public Régional a subventionné cet achat à 100 % compte tenu de son grand intérêt.

**AFFAIRE N° 3 :** Ecole des Beaux Arts - Demande d'une aide la plus large possible du Conseil Général et du Conseil Régional pour faire face aux dépenses d'équipement indispensables.

**AFFAIRE N° 4 :** Festival international de danse de Montpellier : Juillet 1981 - Les frais de fonctionnement ont été évalués à 400 000 F. - Le montant total de la dépense s'élève à la somme de 1 100 000 F qui pourrait être répartie de la façon suivante :

- Ville de Montpellier : 300 000 F
- Conseil Général : 300 000 F
- Conseil Régional : 200 000 F
- Etat : 300 000 F



**AFFAIRE N° 5 :** Théâtre Municipal - Additif de nouveaux tarifs.

**AFFAIRE N° 6-7 - N° 28 - N° 45 - N° 52 - N° 53 - N° 68 :** Subventions :

- à l'Association Départementale pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers
- au Comité Larzac de Montpellier
- à l'Association pour la préparation à la vie active des jeunes
- à la Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme (L.I.C.R.A.)
- aux Sinistrés d'ORLEANSVILLE (EL ASNAM)
- à la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.)
- au Groupement d'insertion et de Réadaptation des Handicapés de la vue.

**AFFAIRE N° 8 :** Construction d'une ligne de 225 KW MONTPELLIER SAUMADE et modification des lignes existantes : avis favorable au projet EDF.

**AFFAIRE N° 9 :** Halles et Marchés - Modification du règlement général

**AFFAIRE N° 10 :** Orchestre Municipal - Postes de musiciens non pourvus confiés à trois professeurs du Conservatoire.

**AFFAIRE N° 11 :** Personnel Municipal - Autorisation de défendre l'affaire MARCUCCI.

**AFFAIRE N° 12 :** Personnel Municipal - Reclassement des maîtres nageurs temporaires.

**AFFAIRE N° 13 :** Sapeurs Pompiers - Reclassement des agents intéressés dans les conditions fixées par arrêtés ministériels du 2 Juin 1980.

**AFFAIRE N° 14 :** Dénomination d'installations sportives :

- Georges ANDRE à la Salle de Boxe éducative de la Pergola
- Roger ROLHION pour le terrain de la Pergola

**AFFAIRE N° 15 :** Location pour la Ville à l'OPAC d'un terrain situé Rue du Pas du Loup et Boulevard Paul Valéry pour réalisation d'un équipement sportif. Bail emphytéotique de 35 ans d'un montant de 66 000 F par an.

**AFFAIRE N° 16 :** Terrain PEBEYRE/SEVEYRAT - Modification de destination : affectation scolaire et non sportive.

**AFFAIRE N° 17 :** Don d'un minibus au Groupement pour l'insertion des handicapés Physiques. (G.I.H.P.)

**AFFAIRE N° 18 :** Cession gratuite à l'Etat de 462 m<sup>2</sup> nécessaires à l'aménagement de la RN 109, section comprise entre le lycée du Mas de Tesse et le Carrefour de Super M.

**AFFAIRE N° 19 :** Vente à l'Union des Groupements d'Achats Publics. (U.G.A.P.) d'un terrain de 16 691 m<sup>2</sup> à la ZOLAD.

**AFFAIRE N° 20 :** Dans le cadre d'ANTIGONE, la Ville se porte acquéreur :

- de la propriété appartement à l'Association du Pont Juvénal, située Rues Dom Bosco, du Moulin de l'Evêque et Avenue Jean Mermoz, d'une superficie de 73 960 m<sup>2</sup> de la propriété appartenant à l'Association Diocésaine de Montpellier, rue du Moulin de l'Evêque d'une superficie de 535 m<sup>2</sup>.

**AFFAIRE N° 21 :** Acquisition par la Ville d'un terrain de 6 475 m<sup>2</sup> situé Route de Palavas, cédé par la Société des Autoroutes du Sud de la France, au prix de 30 F le m<sup>2</sup> soit 194 520 F, pour le pavillon Accueil de Montpellier et la Maison des Vins.

**AFFAIRE N° 22 :** Affaires scolaires : Ajustements de rentrée. Acceptation de l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Estanove. Avis défavorable à la fermeture proposée à l'Ecole Auguste Comte.

**AFFAIRE N° 23 :** Affaires scolaires - Agrément de J. CAMURATTI (travaux de décoration à l'école maternelle Marcel PAGNOL).



**AFFAIRE N° 24 :** Affaires scolaires - Travaux de mise en conformité de la S.E.S. au Collège des Escholiers de la Mosson pour un montant de 40 000 F T.T.C.

**AFFAIRE N° 25 :** Affaires scolaires - L.E.P. La Colline : Isolation thermique des canalisations de chauffage - montant des travaux : 12 000 F T.T.C.

**AFFAIRE N° 26 :** Postes de relevage des Eaux Usées de Bionne et du Mas d'Artis - Adoption d'un nouveau dossier d'Appel d'Offres.

**AFFAIRE N° 27 :** Station de la Cereirède : l'Avenant n° 1 avec le Cabinet MERLIN.

**AFFAIRE N° 29 :** Bâtiments Communaux - Expertise confiée à la Société ROUX, 31 Rue d'Alsace-Lorraine à TOULOUSE.

**AFFAIRE N° 30 :** Décision budgétaire modification N° 2.

**AFFAIRE N° 31 :** Garantie de la Ville pour un emprunt de 339 000 F effectué par le B.A.S.

**AFFAIRE N° 32 :** Contrat Informatique avec le C.F.P.C. pour 30 000 F.

**AFFAIRE N° 33 :** Cimetière Saint-Etienne - Construction du crématorium : Adoption du dossier d'Appel d'Offres pour la dévolution des travaux et décision de traiter par marché négocié.

**AFFAIRE N° 34 :** Conseil Municipal - frais de mission

**AFFAIRE N° 35 - N° 36 - N° 37 - N° 49 - N° 50 :** Contentieux - Autorisation d'ester :

- dans l'affaire qui oppose la Ville à deux industriels forains
- à la suite d'un compte rendu de presse d'une table ronde organisée à la Mairie, à propos du fonctionnement de la fourrière pour véhicules, l'article paru à été jugé diffamatoire et une plainte a été déposée contre le Directeur de cette publication.
- dans l'affaire qui oppose la Ville à M. MISARD.

**AFFAIRE N° 41 :** Adoption de l'Avenant N° 1 du Contrat passé avec le Cabinet MERLIN pour la Source du Lez.

**AFFAIRE N° 42 :** Adoption de l'Avenant n° 1 au marché SOBEA pour injections supplémentaires sur le réseau eau potable 500 reliant le chemin de Moularès à la Rue G. Janvier.

**AFFAIRE N° 43 :** indemnités forfaitaires versées aux Secrétaires de Bureaux de Vote.

**AFFAIRE N° 44 :** Mise en recouvrement des indemnités pour sinistres matériels.

**AFFAIRE N° 46 : n° 47** La Ville accepte de donner sa garantie pour des emprunts complémentaires effectués par l'OPAC de :

- 64 000 F pour HLM AIGOUAL
- 76 000 F pour HLM DOURBIES

**AFFAIRE N° 48 :** Adoption du dossier de la tranche fonctionnelle 1980 du Plan de Circulation de la Ville pour un montant de 4 125 000 F concernant les travaux du Secteur Sud-Ouest, Subventionnés à 50 % par l'Etat.

**AFFAIRE N° 51 :** Adoption du marché Midi Languedoc Frais pour la fourniture de denrées alimentaires à la Cuisine Centrale des Restaurants Scolaires.

**AFFAIRE N° 54 - N° 55 - N° 56 :** Garantie de la Ville à la Société Montpellieraine de Transports urbains pour 3 emprunts.

**AFFAIRE N° 57 - N° 58 - N° 59 :** Travaux d'Equipeement 1980. Emprunt de la Ville de :

- 7 000 000 F. auprès de la Caisse d'Epargne
- 10 000 000 F. auprès de la Caisse des Dépôts
- 3 000 000 F. auprès de la C.A.E.C.L.

**AFFAIRE N° 60 - N° 61 :** Voirie - Cession gratuite de terrains pour mise à l'alignement : consorts MARTIN/FINOU : Rue de la Croix de Lavit VEYRIE : Rue de Fontcarrade

**AFFAIRE N° 62 :** Adoption du principe d'Appel d'Offres pour les travaux d'aménagement du carrefour de la Perruque, estimés à 1 698 984 F.

**AFFAIRE N° 63 :** Adoption du nouveau programme FSIR 1980-1981

**AFFAIRE N° 64 :** Révalorisation du prix de ventes des terrains de la ZOLAD :

- 60 F/m<sup>2</sup> T.V.A. comprise pour les parcelles de 2 000 à 4 000 m<sup>2</sup>
- 52 F/m<sup>2</sup> T.V.A. comprise pour les parcelles de 4 000 à 6 000 m<sup>2</sup>
- 45 F/m<sup>2</sup> T.V.A. comprise pour les parcelles au dessus de 10 000 m<sup>2</sup>.

**AFFAIRE N° 65 :** Cession complémentaire d'une partie de la parcelle 29 de la ZOLAD de 4 739 m<sup>2</sup> à la Direction de la Formation Professionnelle des Télécommunications.

**AFFAIRE N° 66 :** Adoption de l'Avenant n° 3 au marché MONTENAY concernant le chauffage de Bâtiments Communaux

**AFFAIRE N° 67 :** Réfection de l'étanchéité du Réservoir de Montmaur. Nécessité de procéder à certains travaux supplémentaires dans le cadre du marché initial SOPREMA.

**AFFAIRE N° 69 :** Renonciation à l'acquisition par D.U.D. de terrains, propriétés Etat-FNAFU et Dom Bosco, nécessaires à l'opération ANTIGONE, cette acquisition étant traitée à l'amiable.

**AFFAIRE N° 70 :** Modification du Plan d'occupation des Sols des Rives du Lez afin de permettre, en zone 2 NC, les constructions destinées à l'enseignement, la culture et la recherche agricole et dans le secteur 7 NA (ANTIGONE) des opérations d'urbanisation sous forme de ZAC, de lotissements ou de zone à plan de masse.

# Les décisions du Conseil Municipal

**LAMOUR**  
jean-philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS  
ET JARDINS

4 km, route d'Arles,  
30320 Caissargues  
Tél (66) 84-23 35

des FORMES et  
des COULEURS de  
**BAURES**

sanitaire  
ETONNANTES  
AQUARIANE, un  
mitigeur à toute  
épreuve

L.D.E.A.L.  
STANDARD

SALLE D'EXPOSITION 21, av. de Nîmes Montp. tél. 72.47.60  
exposition permanente de cuisines devis gratuits

Vous avez besoin d'une banque  
qui vous écoute, qui vous explique  
et qui vous protège

**CREDIT LYONNAIS**

**VOTRE PARTENAIRE**

**MES** MENUISERIE  
EBENISTERIE  
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés.  
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél : (67) 42-49-67

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise  
**COLL Vincent**

29, rue de la Condamine  
CELLENEUVE - 34000  
MONTPELLIER  
TEL. 75 64 97

**Les MENUISERIES du MIDI**

Menuiserie Traditionnelle  
Agencement de Magasins  
Cuisines Personnalisées

- Cintree
- Chauffage intégré
- Industrielle

Menuiserie  
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier  
Tél : (67) 27-84-57

**SOGEA - BALENCY**

**SOBEA**

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides  
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé  
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement  
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
Génie civil  
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
Tél. 47.56.70

**JEAN LEFEBVRE**

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de  
V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève : Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex  
Tél : 75 36 80 Téléc 480 177 TARIPE-MONTP

INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie  
Chauffage central  
Electro-Ménager

**Bedos et Fils**

27, rue de Verdun Montpellier  
Tél. : 58.43.67  
INSTALLATIONS  
Service après vente

**E.A.T.T.**

ENTREPRISE  
D'AMENAGEMENTS de  
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC  
Tél. : (67) 75 29 29.

Terrassement  
Voirie  
Canalisations

Réalisation  
**DEROMEDI**

**SONEGERIM** vous propose

MONTPELLIER NORD  
le clos  
des  
elbes  
Av. du Pêre Soulas  
Petite résidence tranquille  
au cœur des nouvelles  
facultés  
Chauffage individuel  
Tél. 63.06.74

MONTPELLIER CENTRE  
**LA**  
GUIRLANDE  
Rue de Font-Carrade, près  
du jardin des poètes  
donnant sur un parc  
centenaire  
Une résidence de qualité  
dans la verdure d'un  
site classé  
Tél. 58.93.70

MONTPELLIER OUEST  
les  
collines  
d'estanove  
Route de Laverrue  
Une mini-ville à deux pas  
du centre ville  
Centre commerciale  
Piscine, Tennis  
Tél. 42.74.55

**A LA GRANDE MOTTE**  
**LES TERRASSES DE LA MER**  
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face  
à la mer Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE  
Appartements de T1 ou T0 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation  
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de  
mon choix  
NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutaillon, route de  
Laverrue - 34000 Montpellier - Tél. (67) 42.91.61

**SOPREMA**  
AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Procédés multicouches par  
- Feutre bitume  
- Bitume arme  
- Sopralène

Avec isolation thermique  
3 usines  
17 agences  
A votre service

MAMMOUTH  
BITUME ARME  
Références locales :  
Municipalités - Education Nationale  
Génie militaire - P.T.T.  
Industrie hôtelière (Framet-Novotel)  
Bâtimen IBM



TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.  
34100 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

427



Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux  
Publics  
Siège social :  
30, village de Maurin,  
34970 Lattes  
Tél : (67) 58-00-30  
ou 70-07-34

ETABLISSEMENT  
HORTICOLE ET  
PEPINIERE DU MAS  
D'ANDABRE  
Téléphone : (67) 92.03.08



POUSSE-CLANET  
Service de Parcs et Jardins  
Rue de Saint-Hilaire  
34 - Montpellier  
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES  
PLANTES VIVACES  
OIGNONS, BULBES A FLEURS  
PLANTES A MASSIFS  
ARBRES ET ARBUSTES  
D'ORNEMENT  
ARBRES FRUITIERS  
CONIFERES  
ROSIERS

SERVICE DE PARCS  
ET JARDINS

449

ELECTRICITE GENERALE  
Installations • fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : (67) 72.55.60

159

IBM FRANCE  
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

CEST

• UNE USINE A MONTPELLIER avec :  
- une population de 2500 personnes  
- des bâtiments de 82.000 m<sup>2</sup>  
- une mission de gros ordinateurs

• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :  
- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

CEST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation  
- 1000 emplois locaux de sous-traitance  
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompiagnac Montpellier

4100X

## Un local pour l'association des auxiliaires des aveugles

Le Jeudi 23 octobre 1980 à 17 h, le Centre d'Accueil et de permanences de l'ASSOCIATION des AVEUGLES a été inauguré par G. FRECHE, maire de Montpellier, accompagné de son premier adjoint, M. BELORGEOT, président du Bureau d'Aide Sociale. Ce local, mis aimablement à la disposition de l'association par la Municipalité, est situé dans le Parc de Villodève, 99, avenue du Pont juvénal.

Parmi les invités, on distinguait : Me FERRANDI, avocate au Barreau de Montpellier, Mme GRANAL de SOLIGNAC, Présidente de tous les clubs « Rencontre » de la ville. Melle ALBERTINI, représentant son père, magistrat honoraire, Me GOALARD, ancien bâtonnier, ainsi que les présidents de diverses associations. Une centaine de personnes entouraient Mme Henriette

BARRION, déléguée départementale, qui créa la Délégation de l'Hérault en 1974, aidée par son époux.

Après les paroles d'accueil adressées par la présidente, Mr. le maire remercia les auxiliaires bénévoles pour leur dévouement et exposa ses projets en faveur des handicapés visuels. Un goûter copieux et très apprécié fut servi par les bénévoles de l'Association.

Avant de se retirer, M. FRECHE, salua individuellement les aveugles présents, leur prodigant des paroles d'encouragement auxquelles ils furent très sensibles.

Questionnée sur le but de sa délégation, la présidente a précisé que l'Auxiliaire a pour devoir d'apporter un peu de chaleur humaine, d'amitié à ses protégés et de les aider dans leurs difficultés, afin d'atténuer leur isolement. Selon Mme BARRION,

l'aveugle se heurte trop souvent à une barrière d'indifférence qu'il faut essayer d'abattre. Le slogan circulant habituellement : « Il faut insérer les aveugles dans le monde des voyants » ne lui paraît pas complet. Connaissant bien le problème, elle estime que les voyants devraient eux-mêmes s'intégrer dans le monde des aveugles.

D'aucuns rétorquent que l'aveugle reçoit de l'Etat des subsides suffisants. C'est un point de vue mesquin.

On oublie trop que l'aveugle a les mêmes besoins que le voyant. Il a droit à une communication amicale, à des promenades, aux plaisirs de l'esprit et à une aide constante. De nombreuses bonnes volontés sont donc indispensables pour faire rayonner cette œuvre humanitaire.



## A PROPOS DE LA SALLE « RENCONTRE »

Dès la construction de la mairie B au Polygone où est située la salle Rencontre, des anomalies importantes ont été constatées par expertise.

A ce jour, c'est-à-dire six ans après la fin des travaux, le toit de la salle Rencontre menace de s'écrouler. En conséquence, la Mairie de Montpellier a décidé la fermeture totale de la salle Rencontre pendant une période indéterminée.

Cet état de fait indépendant de la volonté du Conseil Municipal prive de nombreuses associations et syndicats de la

possibilité d'utiliser cette salle. Nous le regrettons vivement d'autant plus que durant la période hivernale, de très nombreuses réservations étaient prévues.

La Municipalité de Montpellier a décidé d'intenter un jugement en référé à l'encontre des architectes responsables de cette construction : MM. JAULMES et DESHONS.

Mais, dès à présent, une expertise très stricte aura lieu pour découvrir la nature complète des malfaçons de la salle

Rencontre et de la Mairie B. La Mairie de Montpellier entend faire jouer la garantie décennale qui couvre cet immeuble.

La construction de la mairie dans son ensemble aussi bien le bâtiment A que le bâtiment B pose de graves problèmes à la nouvelle municipalité.

M. DELMAS avait en effet laissé construire une mairie où travaillent plus de 500 personnes en faisant couvrir tous les plafonds d'amiante produit connu comme cancérigène. La réalisation de cet ensemble municipal a été faite dans des conditions douteuses et dangereuses.

La municipalité va donc s'attacher à mettre en place rapidement les moyens nécessaires pour remédier à cet état de fait. Il est bien évident que des subventions importantes seront demandées au Ministère de l'Environnement.

Jean OBERTI  
Adjoint au Maire  
Responsable des Bâtiments  
Communaux



A. GARBARINI S.A.

Signalisation Electrique Urbaine et Particulière

48 • S4 - RUE DU MANS - 92400 COURBEVOIE  
TELEX 630929 F TEL. 788.26.34

## Transports de la Ville

Décorations à la SMTU



Plusieurs employés de la SMTU ont été décorés récemment au terme de 35 ans et 25 ans de service. La remise de ces décorations effectuée par Georges Frèche, maire, M.M Richard et Arrighi de la SMTU, a eu lieu le jour de la présentation des nouveaux bus à la population montpelliéraine. Les récipiendaires étaient au nombre de huit. Mme Arnaud et M.M Albarracin, Calmet, Fournon et Peladon ont reçu la médaille de vermeil. M.M Barradon, Gibiard et Laroze, la médaille d'argent : ici sur la photo en compagnie de M. le Maire, de M.M. Y. Velay et J.P. Canonge représentant le Conseil Municipal.

## Création d'une nouvelle ligne pour les travailleurs

Une ligne nouvelle fonctionne à Montpellier.

Sa vocation : Faciliter la circulation des travailleurs et tout particulièrement ceux des P.T.T. qui partent très tôt de chez eux. En voici le tracé :

Départ : 5 h 30.

La Martelle.  
Rue du Pont de Laverune.  
Rue François Dezeuse.  
Rue des Jonquilles.  
Rue de la Croix de Figueroles.  
Rue Roc de Pezenas.

Route de Laverune.  
Pas du Loup.  
Boulevard Paul Valery.  
Rue du Mas de Nègre.  
Av. de Toulouse (H.L.M.  
Croix d'Argent).  
Rue Guillaume Janvier.  
Av. Villeneuve d'Angoulême.

Bd. Pédro de Luna.  
Av. de Maurin.  
Rue Saint Cléophas (cave coopérative).  
Av. de Mauvin.  
Place Rondelet (P.T.T.).  
Départ : 6 h 00.  
Place de la Comédie - Gare.

## Un nouveau local municipal pour l'accueil du public



En fond de dalle du Triangle, face aux Galeries Lafayette, la mairie vient d'ouvrir un nouveau local. Il comprend :  
- un bureau S.M.T.U. (bus urbains) en particulier destiné à la distribution des cartes spéciales de transport scolaire.  
- un bureau d'Urbanisme (renseignements pour les permis de construire, plans d'occupation des sols - P.O.S., etc...)



RENSEIGNEMENTS  
AUTOBUS URBAINS

20, rue de la Loge - 34000 MONTPELLIER

Entreprise de Maçonnerie  
et Rénovation de Monuments Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompiagnac  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89  
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

à votre service  
Etanchéité asphalte  
et multicouche  
Couverture et  
bardage  
Spapa Sols industriels  
Aires sportives

Zone Industrielle 34920 LE CRES  
Tél. 57.11.31



ENTREPRISE  
GENERALE  
D'ELECTRICITE

R. GUEBINIAN

« Les Cévennes » Bât N  
Avenue Louis-Rivas  
34100 MONTPELLIER  
Tél. (67) 41.20.20

pialot S.A.  
STAFF ISOLATION  
Z.I. MAURIN  
34970 - LATTES  
Tél. : (67) 27.76.31. +  
INSONORISATION  
PLAFONDS SUSPENDUS  
CLOISONS AMOVIBLES  
FAUX PLANCHERS

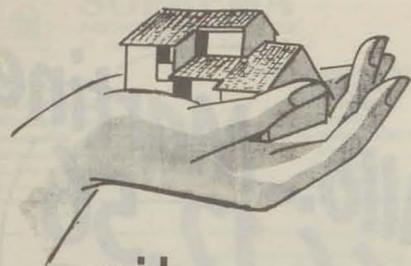


peapiers peints, peintures  
revêtements, moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER  
92.55.25

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frèche  
Promotion : Mairie de Montpellier  
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.  
Tél. : 285.72.57



C.I.L.D.H.

Votre employeur à la solution pour vous loger :

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES

ONT ETE CRES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180 34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique Chauffage électrique intégré Pompes à chaleur Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figerolles 34000 MONTPELLIER - Tél. : 92.14.96



LANGUEDOC - ROUSSILLON DOMAINE DE MAURIN LATTES (Hérault)

Tél. (67) 58 01 11 - Adresse Postale : Boite Postale 1 205 34010 MONTPELLIER CEDEX

AUTO EXPRESS DEPANNAGE REMORQUAGE

Pièces détachées d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint Pierre Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

les fenêtres en PVC

dimat

étanches à l'air et à l'eau insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.



Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC

tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027 34022 Montpellier cedex

La zone industrielle de Vendargues au service des entreprises.

Montpellier s'équipe peu à peu pour accueillir des entreprises créatrices d'emplois. La zone industrielle de Vendargues connaît en particulier depuis 1979 de nombreuses et importantes réalisations dans ce domaine de l'équipement. Dès 1977, les premiers lots aménagés ont été vendus et livrés à un certain nombre d'entreprises. Dans un premier temps 131 000 m² ont été livrés. La superficie restant disponible pour cette première tranche équipée étant de 18.520 m².

La 2° tranche est divisée en deux catégories, 104.008 m² vendus et 35.000 m² encore disponibles en petites unités de 2 000 à 4 000 m² et 338.000 m² disponibles pour de grosses unités industrielles.

Cette zone bénéficie désormais des équipements suivants :

- Assainissement : Type réseau séparatif (eaux pluviales, eaux résiduaires, eaux usées). Station d'épuration du Salaison. - Eau potable : distribution par la Compagnie Générale des eaux (CGE). - Eau Industrielle : distribuée par la Compagnie du Bas-Rhône. - Electricité : 25 KV BT - 200 KV MT - Desserte : Routière R.N 113 - Autoroute A 9 Ferroviaire : Zone embranchée à la voie ferrée Montpellier-Sommières. Au cours des années 1979/1980 divers aménagements supplémentaires ont été réalisés et ce : - soit pour protéger le point d'eau de la commune de Vendargues. - soit en fonction d'extension de la superficie des terrains commercialisés.



POMPIERS

LE POINT SUR LE PROTOCOLE D'ACCORD SUR L'EXERCICE DES DROITS SYNDICAUX ET LE BON FONCTIONNEMENT DU CORPS

Un protocole d'accord étant intervenu, courant Novembre, à propos des pompiers, il importe de faire sereinement le point. Nous ne rapportons pas la cause initiale du débat qui a déjà été exposée dans la presse locale. Retenons simplement, quant au fonctionnement du corps, qu'une sanction avait été prise contre un pompier de service qui avait quitté son poste sans autorisation du Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers. Ce pompier avait une fonction syndicale : fort légitimement les syndicats ont pris sa défense à titre syndical.

Quant à nous, la sanction visait à ce que ces faits ne se reproduisent plus. Il est, en effet, indispensable que les sapeurs-pompiers de service à la Paillade ou à Montaubérou, Route de Mauquo, soient toujours au complet et qu'en tout état de cause un départ ne puisse se faire qu'avec l'autorisation expresse du Commandant du Corps qui peut, dans ce cas, s'il le juge nécessaire, faire remplacer le partant.

Cette thèse a été admise par l'inter-syndicale dans le protocole d'accord qui s'intitule :

« Protocole d'accord sur l'exercice des droits syndicaux et le bon fonctionnement du corps ». C'est la raison pour laquelle, le principe étant acquis, nous avons levé la sanction.

Nous ne rappellerons pas le détail des procédures mises en place pour l'exercice des droits syndicaux, exercice qui est légitime et pour lequel le Commandement a reçu des instructions précises d'application la plus libérale. Le protocole qui a été repris en la matière est celui de l'Association des Maires de France et de l'Intersyndicale des Sapeurs-Pompiers, conclu au niveau national en 1976. La question qui se posait était donc celle de l'exercice des libertés syndicales pour un sapeur-pompier de service au Corps. C'est la partie intitulée : « Le bon fonctionnement du corps ».

Il a été convenu que les demandes seraient faites au Commandant par écrit 24 heures à l'avance. En cas d'urgence grave le pompier ne pourra quitter le Corps qu'avec l'autorisation verbale expresse du Commandant du Corps.

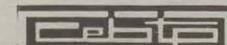
Citons ici le protocole : « Ces dispositions, pour des raisons exceptionnelles ayant empêché l'application du délai de 24 h pourront être accordées verbalement dans le cadre du service et dans l'ordre par le Commandant du Corps, son Adjoint, l'Officier le plus ancien dans le grade le plus élevé ou le Chef de Garde. Elles seront immédiatement enregistrées sur le cahier journalier pour officialisation ».

En d'autres termes, le Commandant a reçu ici des instructions pour une application libérale en faveur des droits syndicaux. Cependant, cette autorisation se fera comme le dit le Texte, dans le cadre du service. Ainsi est respectée dans le protocole la finalité même du Corps des Sapeurs-Pompiers qui est sa noblesse et sa raison d'être, le service du public et la priorité absolue de la sécurité des Montpelliérains.

Ce sont ces principes qui ont guidé notre action en la matière. Nous nous excusons auprès des spectateurs du Théâtre qui ont subi quelques désagréments.

Nous espérons qu'ils comprendront qu'il s'agissait de l'intérêt général ; le protocole d'accord y satisfait. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet heureux dénouement.

Georges FRECHE MAIRE de MONTPELLIER



CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle Sols et Fondations Bâtiments, Génie Civil Routes, Aérodromes, Ports Matériaux et composants Structures 2312, Bld Paul Valéry 34100 Montpellier Tél. : 42-59-55

Clôtures Caizergues

Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment

Tennis - Terrains de sports Jardins - Usines - Villas

34970 MAURIN

Tél. : 27-81-98

155

Une délégation des Jeunesses Musicales de France créée dans notre ville

L'aide accordée par M. le Maire, le Conseil Municipal et le Théâtre permet un nouveau départ pour les Jeunesses Musicales de France à Montpellier.

Chaque année, les J.M.F. réalisent en France 2 500 concerts ou animations en milieu scolaire et 500 concerts destinés à tous les publics dans 250 villes réparties en douze circuits régionaux, grâce au dévouement et à l'enthousiasme de 2 000 bénévoles. Les délégués locaux, entourés d'une équipe, militent pour la défense d'un idéal : sensibiliser les enfants et les jeunes, à la musique, la délégation de Montpellier aura à sa tête Monsieur L. SERRANO, assisté de Monsieur J. THERRE et de Monsieur G. GIROUSSE. Deux autres délégations, plus anciennes, existent déjà dans l'Hérault, à Sète et Agde.

QUE FONT LES J.M.F. ?

Pour les enfants : des concerts, dits scolaires ; ils sont généralement destinés aux enfants du cycle élémentaire ou du premier cycle secondaire. Cette sensibilisation aux langages musicaux se déroule dans les lieux habituels de concert, le concert d'une durée d'une heure, (à la mesure des possibilités d'attention des jeunes auditeurs) met en jeu un programme varié élaboré pour les enfants. L'animation y est assurée par les artistes ou par des présentateurs. L'originalité de la formule repose sur la préparation pédagogique réalisée avant le concert et sur les prolongements, en liaison étroite avec les enseignants et les animateurs musicaux. Grâce à ces spectacles, les jeunes découvrent le plaisir du concert, à une époque où la musique prend

une si grande importance. Ils apprennent aussi à écouter, à connaître les instruments, les œuvres, les compositeurs, les musiques africaines, asiatiques... POUR TOUS LES PUBLICS : des concerts présentant un choix de programmes éclectiques et originaux, élaborés en vue de donner un panorama de la production musicale, vocale et instrumentale d'hier et d'aujourd'hui, tant européenne qu'extra-européenne. Ces concerts sont réalisés avec le concours d'artistes de renom international ou de jeunes « futurs grands ». Les artistes de notre région peuvent aussi être

engagés localement, ou partir en tournée dans d'autres régions. Afin de permettre aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants, aux adultes de bénéficier de réductions pour les concerts et productions J.M.F., ainsi que pour les autres concerts ou opéras, des cartes individuelles d'adhérents seront mises en vente dans le hall du théâtre, chaque mercredi de 15 h 30 à 18 h et chaque samedi, de 15 h 30 à 17 h à partir du mercredi 5 novembre. TARIF : Collégiens 5 F ; lycéens, étudiants 10 F (sur présentation d'une carte ou d'une attestation) ; adultes : 25 F.

PROGRAMME DE LA SAISON 80-81

- A) TOUS PUBLICS : Salle Molière à 18 heures : Le 25 Novembre : Ensemble PUPITRE 14 (quatorze solistes sous la direction de Edmond ROSENFELD) : RAVEL - JOLIVET - POULENC - FAURE Le 1° Décembre : UNIVERSAL MUSIC ENSEMBLE : Musique de la Renaissance - Musique baroque - Musique contemporaine. Le 28 Janvier : Renaud FONTANAROSA (violoncelle) - Frédérique FONTANAROSA (piano) - Françoise - Bach - Rachmaninov - Brahms - Fauré. Le 10 Mars : Jean-jacques KANTOROW (violin) avec Sophie GOUFFROY DECHAUME (piano) - Leclair Bartok - Franck - Ravel Le 18 Mars : QUATUOR de SAXOPHONES de PARIS - Scarlatti - Glazounov - Tisné - Pierné - Rueff - Pascal Rivier GRANDE SALLE à 21 H : Le 30 Janvier : OPERA - Les LIAISONS DANGEREUSES - musique de Claude PREY d'après l'œuvre de CHODERLOS de LACLOS : Production du Festival d'Aix 1980. Le 21 Mai : DANSE : Groupe de recherche chorégraphique de l'OPERA de PARIS. CONCERTS SCOLAIRES GRATUITS (exclusivement réservés cette année aux élèves du primaire) LUNDI 1° DECEMBRE : UNIVERSAL MUSIC ENSEMBLE MARDI 27 JANVIER : RENAUD et FREDERIQUE FONTANAROSA MARDI 17 MARS : QUATUOR de SAXOPHONES de PARIS.

LE 10 DECEMBRE AU THEATRE : J.C. CASADESSUS ET L'ORCHESTRE DE LILLE

L'orchestre philharmonique de Lille, Région Nord-Pas-de-Calais a été le premier orchestre régional à se voir décerner le label d'Orchestre National par le Ministère de la Culture et de la Communication qui souligne par là la qualité de son travail.

Près de 90 concerts 6 000 km parcourus dans leur région, tel est chaque saison le rythme de cet orchestre et de son directeur Jean Claude CASADESSUS créé en Janvier 1976, subventionné par l'Etablissement Public Régional et par l'Etat, l'orchestre comprend 106 musiciens dont 32 femmes ; l'âge moyen est de 30 ans.

En trois ans, il a gagné un public tel que, pour la seule ville de Lille, il a été amené à doubler ses concerts. De grandes œuvres sont montées chaque année qui ont permis de toucher près de 30 000 personnes tant dans des salles traditionnelles que dans des églises, des salles polyvalentes, ou des palais des sports.

La participation au festival d'Aix-en-Provence, le grand prix de l'Académie Charles Cros pour son premier disque (la première symphonie de Dutilleul) le consacrent comme l'une des formations françaises de tout premier plan. J.C. CASADESSUS et son orchestre ont été les invités du Grand Echiquier au mois de juin dernier.

Leur dernier disque consacré à la Symphonie Fantastique de Berlioz doit paraître en fin d'année. J.C. CASADESSUS parle de son travail : « très vite, j'ai pris conscience qu'il était indispensable de me munir de mon bâton de pèlerin. Pour expliquer l'Orchestre aux élus, je suis devenu un débâter. Mon rôle était de faire comprendre que la Musique, cela peut être aussi nécessaire que deux kilomètres d'autoroute. Et j'ai rencontré une écoute... » Quand il n'y a pas de salle,

l'orchestre joue sous chapiteau. Il va même parfois dans les usines. « Notre propos est simple, dit-il, nous sommes des travailleurs comme ceux que nous allons voir. Des travailleurs de l'art. » Espérons que cet orchestre et son chef, vibreront à Montpellier, le 10 Décembre. Nous aurons un concert exceptionnel puisqu'il coïncidera avec l'anniversaire de J.C. CASADESSUS. Il pourra ensuite déguster un vin de l'année de sa naissance. Vivat Bacchus. Semper vivat !



Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : ( 67 ) 58.43.82

27, Rue Maguelone MONTPELLIER

PROMOTION CILIA MAX PRES SUPER M

Résidence

« LES TOURMALINES »

Rue du pont de Laverune

Duplex P2 - P4

Studio - P2 - Bureaux

Garages - Parkings

Renseignements : CILIA max

Villa Faustine

11, rue des Fraisières

MONTPELLIER - Tél. : 63.00.55



SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES, KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE Renseignements et inscriptions

de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier Tél. : 41.33.11

302

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE INDUSTRIE ET BATIMENT LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer 34000 MONTPELLIER

Tél. (67)92.47.82 et 58.52.79

# DEUX GRANDS JOURNALISTES A MONTPELLIER

Invités par la MAIRIE, M.M. J.F. KAHN et A. FONTAINE respectivement Rédacteur en Chef des « Nouvelles Littéraires » et du « Monde », sont venus à Montpellier les 29 et 30 Octobre derniers.

Le thème abordé était celui du dernier quart de ce siècle, dans le cadre des grands problèmes contemporains, sociaux et économiques, au niveau planétaire.

Monsieur KAHN fit surtout remarquer, de façon très passionnée, la violation des Droits de l'Homme dans le Monde et jeta un regard culturel et moral sur l'évolution politique de l'ensemble des Etats. Cet homme ne craint pas de tenir une position de résistant face à tout ce qui ressemble au fascisme, au stalinisme et à l'autoritarisme. M. A. FONTAINE, un journaliste aux yeux perçants et au cœur chaud. Ce fut deux soirées de journalisme à la dimension de l'histoire. Les voix qui osent encore affirmer le primat de la vérité, fut-elle amère, deviennent rares. Écoutons-les.



Jean-François Khan devant la nombreuse assistance venue l'écouter à la salle des Rencontres.

## MONTPELLIER THEATRE MUNICIPAL

Directeur : Philippe DELABARRE

PRINCIPAUX EVENEMENTS LYRIQUES ET MUSICAUX 1980/1981

9 Janvier (soirée) - 11 Janvier (matinée)  
**THAIS** (Massenet) - Françoise GARNER - Alain FONDARY - GUY GABELLE  
 Réalisation : Gabriel COURET - Louis BERTHOLON - Robert POUJOL

30 Janvier (soirée) - 1<sup>er</sup> Février (matinée)  
**LES LIAISONS DANGEREUSES** (Pey)  
 Coproduction du Festival d'Aix-en-Provence, de l'Opéra de Paris, de l'Opéra d'Avignon, du Centre Lyrique de Wainie, et de l'Atelier Lyrique du Rhin. Elisabeth CHOJNACKA Mireille COURREGES - Micaela ECHEVERRY - Irène JARSKY - Claude LAVOIX - Brigitte SYLVESTRE - J. Jacques BALLET - J. Pierre CHEVALIER - Yves PRIN - Christian TREGUIER.  
 Réalisation : Pierre BARRAT - Yves PRIN.

1<sup>er</sup> Février (soirée)  
**MONTERRAT CABALLE** - récital de chant  
 15 Février (matinée)  
**VIORICA CORTEZ** - récital de chant  
 27 Février (soirée) - 1<sup>er</sup> Mars (matinée)  
**ROMEO ET JULIETTE** (Gounod) - Christiane EDA - Pierre-Alain VANZO - Michel CLADO - Michel PHILIPPE - Gérard CHAPUIS  
 Réalisation : Gabriel COURET - Louis BERTHOLON - Robert POUJOL

13 Mars (soirée) - 15 Mars (matinée)  
 Coproduction du Théâtre de Montpellier et du Théâtre lyrique du Midi.  
**LE BARBIER DE SEVILLE** (ROSSINI) - Michèle PENA - Charles BURLES - Michel TREMPONT - Jacques MARS - Françoise LOUP  
 Réalisation : Antoine BOURSELLIER - Jean-Claude HARTMANN

10 Avril (soirée) - 12 Avril (matinée)  
**LA TOSCA** (Puccini)  
 Ghena DIMITROVA - Beniamino PRIOR - Juan PONS - Jean-Christophe BENOIT - Christian POUILLAC  
 Réalisation : Jacques KARPO - Louis BERTHOLON

29 Mai (soirée) - 30 Mai (matinée)  
**DIALOGUES DES CARMELITES** (Poullenc)  
 Michèle COMMAND - Denise SCHARLEY - Danny BARRAUD - Berthe MONTMART - Michèle CLAVIERIE - Josette JAQUES - Patricia BALDI - Jean-Pierre LAFFAGE - Guy GABELLE - André SIMON Michel LLADO  
 Réalisation : Jacques HIVERT - Louis BERTHOLON

19 Juin (soirée) - 21 Juin (matinée)  
**DAPHNIS ET ALCIMADURE** (de Mondonville). Opéra de chambre du 18<sup>ème</sup> en occitan  
 Réalisation : Jacques BIOULES - Louis BERTHOLON - Dominique BAGOUET

7 et 21 Novembre - 4 et 18 Décembre (Salle Molière)  
 L'œuvre Concertante de Mozart - Orchestre de Montpellier  
 Direction : Louis BERTHOLON

10 Décembre  
 Orchestre Philharmonique de Lille  
 Direction : Jean-Claude CASADESUS

23 Janvier  
 Orchestre de Chambre de Vienne  
 Direction et soliste : Philippe ENTREMONT

6 Février  
 CZIFFRA (piano)

10 Février (Salle Molière)  
 NARCISO YEPES (guitare)

Abonnements lyriques :  
 à partir du Lundi 8 décembre - Tél : (67) 66.00.92  
 renseignements : Théâtre de Montpellier  
 11 bd Victor Hugo  
 34000 MONTPELLIER.

13 Février  
 I SOLISTI VENETI  
 Direction : Claudio SCIMONE

6 Mars  
 LES SOLISTES DE ZAGREB

9 Mars  
 CLEMENCIC CONSORT

23 Mars  
 QUATUOR BULGARE

30 Avril  
 LA GRANDE ECURIE ET LA CHAMBRE DU ROY  
 Direction : Jean-Claude MALGOIRE

4 Mai  
 NICANOR ZABALETA (harpe)

14 Mai  
 La Création de Joseph HAYDN  
 Direction : Louis BERTHOLON

17 Juin  
 Byron JANIS (piano)

## LE 6 DECEMBRE AU THEATRE



## TROIS BALLETS DU CENTRE CHOREGRAPHIQUE REGIONAL

La ville de Montpellier, le Ministère des Affaires Culturelles et la Compagnie Dominique BAGOUET ont signé pour 3 ans une convention permettant la création du Centre Chorégraphique Régional de Montpellier en octobre 80.

Dominique BAGOUET, Directeur naturel de ce Centre, puisque créé à partir des Danseurs de sa Compagnie, et Robert BERTHIER, son administrateur, voient donc aboutir 2 années d'efforts et de tractations avec leurs différents partenaires.

En effet, la Compagnie, créée en Novembre 1976, aidée financièrement par le Ministère, mais trouvant surtout ses propres ressources dans son travail de création et de tournées, souhaitait de puis longtemps un « port d'attache ». Seule cette formule permet un travail en profondeur en faveur de la Danse, une véritable sensibilisation de la Population au niveau d'une région et assure la sécurité matérielle et financière nécessaire au travail de Création et d'animation.

Le Maire de la Municipalité de Montpellier, assuré du soutien financier de l'Etat dans cette opération, a donc décidé de rattacher le C.C.R.M. au Théâtre de Montpellier où les travaux nécessaires ont été effectués et dont Dominique BAGOUET, devient également Conseiller Artistique pour la Danse. Ainsi le C.C.R.M., au travers des animations données en milieu sociaux-culturels, scolaires et universitaires, au travers de stages et cours ouverts journaliers ainsi que grâce à deux spectacles de création par an, devra-t-il participer activement à la Vie Culturelle de Montpellier et de la Région. Le 6 Décembre à 21 h le Centre Chorégraphique Régional de Montpellier se produira au Théâtre Municipal. Au programme : « Grand Corridor ». Ce ballet dont on doit la Chorégraphie à Dominique BAGOUET, sera dansé par Bernard Glandier, Bernardo Montet, Monet Robier, Philippe Cohen, Frédéric Bentkowski, Catherine Diverres, Sylvie Giron et Yveline Lesueur. Dominique BAGOUET présentera ensuite « Scène Rouge » et « Voyage Organisé » nouvelle version.

## A L'OCCASION DU CENTENAIRE DES LOIS SCOLAIRES

### La FOL recherche des documents

La F.O.L. s'apprête à fêter avec éclat le centenaire des lois scolaires : gratuité, laïcité, obligation. A cet effet elle recherche tous les documents d'époque qui lui permettront de préparer un montage pour une exposition itinérante qui sera présentée dans tout le département de l'Hérault. Les Laïques, qui représentent l'immense majorité de notre population doivent se sentir concernés. Les documents d'archives ayant trait à des textes, des photos d'écoles, de cantines, d'œuvres scolaires de fêtes laïques, d'affiches, d'objets divers utilisés dans l'enseigne-

ment au début du siècle et antérieurement, discours prononcés, etc... seront les bienvenus. Ces documents seront répertoriés et exposés puis rendus à leurs propriétaires ou aux collectivités auxquels ils appartiennent. Des manifestations seront organisées dans notre département laïque et républicain. La F.O.L. y contribuera. Remettre les documents - nous pouvons venir les retirer sur place - ou les adresser au siège de la F.O.L., 40, rue du Faubourg St Jaumes, Montpellier. Tél. : 54.07.01. Le Vice-Président Délégué J. EMILE

## Guy Vassal « Il faut repeupler les salles de spectacle »

Guy Vassal, Directeur du théâtre Populaire des Cévennes, a reçu le 24 septembre à la société des auteurs à Paris, le Prix Georges Pitoëff 1980. Effectuée en présence d'Eugène Ionesco, André Roussin, Armand Salacrou, Maurice Béjart, cette remise de prix à Guy Vassal était accompagnée d'un discours prononcé par Charles Charras, retraçant la carrière du Directeur du Théâtre Populaire des Cévennes et citant comme exemplaire son action théâtrale dans la ville de Montpellier et sur la région Languedoc Roussillon.

Et s'il est vrai que depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1979, date d'effet de la convention de trois ans passée avec la ville de Montpellier, Guy Vassal et son équipe n'ont cessé de multiplier les actions de sensibilisation théâtrale : spectacles au théâtre Municipal et dans les quartiers, animations en milieu scolaire, expositions au CRDP et dans les écoles, cours d'art dramatique gratuits...

Rien que pour l'année 1980 le Théâtre Populaire des Cévennes aura présenté cinq spectacles : « Holà ! Hé ! Sgnanarelle,



« Grain d'aile » « Volpone » ; « Du côté de chez Colette » et « Le roi Esox ». Il a également réalisé deux grandes expositions dans les locaux du CRDP sur « Les aspects du décor de théâtre ». Plus de 5 000 élèves des

lycées, C.E.S. et écoles primaires de Montpellier auront participé aux animations du TPC et auront assisté aux spectacles présentés par la troupe soit au Théâtre Municipal, soit dans les établissements scolaires.

## 500 heures d'animation dans les établissements scolaires

En 1980, le TPC a effectué 500 heures d'animation théâtrale dans les établissements scolaires suivants :

Ecole Jean Mermoz  
 Ecole avenue d'Assas  
 Ecole Cité Mion  
 Ecole Mas Drevon  
 Ecole Croix d'Argent  
 Ecole docteur Calmette  
 Ecole des Aiguères  
 Lycée Clémenceau  
 Lycée Mas de Tesse  
 Lycée Joffre  
 CES Joffre  
 CES Assas  
 CES Le Cres  
 CES Fontcarrade  
 CES Cité Mion  
 CES Les Garrigues  
 CES Jeu de Mail  
 CES Clémence Royer  
 CES Les Aiguères  
 CES Castelnau  
 CES Croix d'Argent  
 CES Prades le Lez  
 CES Celleneuve

« Il faut repeupler les salles de spectacle » Guy Vassal, directeur du Théâtre Populaire des Cévennes est convaincu de cette urgence. Près de 50 % du travail de la troupe est actuellement consacré à l'animation en milieu scolaire. Subventionné pour un tiers de son budget par la municipalité de Montpellier (380 000 F) le Théâtre Populaire des Cévennes rêve, tout en poursuivant son œuvre pédagogique, de privilégier désormais la création de la troupe et le travail de l'acteur ?

Mais il essaye toujours d'améliorer la conception de l'enseignement et de l'information sur le théâtre qu'il poursuit par l'intermédiaire de ses deux animateurs salariés et les cours gratuits que Guy Vassal dispense au théâtre municipal.



### TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

### ASSAINISSEMENTS

### SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

### TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE  
 B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

## RENAULT

### Véhicules Industriels

### Mécacour

Rue de la Castelle  
 Montpellier - ZI  
 Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze  
 34430  
 St Jean de Vedas  
 Tél. 42.44.00

OUVERT DE  
 7H à 18H30

peintures - vitrerie  
 papiers peints  
 revêtements de sols  
 revêtements muraux

## GUY HERVE

12, rue de Vendargues  
 34960 CLAPIERS  
 Tél : 57-15-52 238

## CARRIÈRES DE LA MADELEINE

CHANTIER R.N. 708  
 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tel. BUREAU 92.39.27  
 CHANTIER 48.07.23  
 ADRESSE POSTALE :  
 BOITE POSTALE 1244  
 34011 MONTPELLIER CEDEX



## CHAUFFAGE AU GAZ

des installateurs qualifiés  
 et recommandés par  
 Gaz de France  
 Des spécialistes en  
 économies d'énergies

Aubagnac 66.05.75	S.P.A.C. 92.29.46
23, rue Terral	12 bis rue, Delmas
CLIMA SUD 92.20.02	TEMPESTI 60.76.99
45, av. de Palavas	41, Rue Valfère
GUILLELMIN 63.07.82	TETON 79.61.05
3 bis, rue Plagne	14, bd Louis Blanc
LYRON J. 92.16.20	VIDAL Maurice 58.07.70
171, rue de Geode	22 bis, rue Figarasse
MORO P. 41.20.33	Confort MAZOUT 79.40.88
2, rue Hatgier Hasard	Castelnau le Lez
PISCIOTTA S. 42.77.85	SAIS B. 65.27.06
Route de Laverune	rue Micoucouliers Lattes
RICARD G. 92.26.62	DIMEUR 71.01.17
22, rue Louis Figuiet	96, rue Remparts Lunel

# Georges Frèche, élu président de l'Office Cultuel Régional



Issu de la Commission des affaires culturelles du Conseil Régional, l'Office Culturel régional, créé en 1980 est chargé de coordonner l'essor de la vie culturelle de la région.

Son Conseil d'Administration, réuni le 11 octobre dernier a élu son bureau. M. Georges FRECHE, Maire de Montpellier et

Président de la Commission des Affaires Culturelles du Conseil Régional a été élu Président de l'office à l'unanimité.

Madame Ghislaine SAUMADE de l'Union Régionale des Foyers Ruraux, M.M. Charles ALLIES et Robert JONIS, Conseillers régionaux, M. Michel PEUS de la Société Musi-

cale du Midi sont Vice-Présidents.

Secrétaire : M. Alain MADALLE, Conseiller Régional - Trésorier : M. Pierre PITIOT de l'Office Régional du Cinéma Educateur. Trésorier Adjoint : Madame Denise TORREILLES de PERPIGNAN. Les autres membres élus sont M. Robert BADOCCONSEILLER Régional ; M.

Bruno CECILLON, Théâtre ; M. Victor LASALLE, Association des Conservateurs de Musée du Languedoc ; M. Roger RAYNAL, culture Catalane ; M. Albert RICHARD, Conseiller Général du Gard ; M. Max ROUQUETTE, culture occitane.

L'un des premiers actes de ce bureau a été de choisir parmi de nombreux candidats le directeur de l'Office. Il s'agit de Louis-François LARNAUD homme de théâtre Montpellierain ex-administrateur du Centre Culturel du Languedoc. Sous l'égide de la commission des affaires culturelles du Conseil Régional les différentes propositions touchant à la vie culturelle régionale vont dès à présent être examinées par secteurs.

les différents secteurs d'interventions de l'Office culturel ont été déterminés de la manière suivante :

1 - Archéologie, musées, sociétés savantes, histoire naturelle, ethnologie. (M. Lasalle : titulaire, Mme Cassagne, M. Méjean, M. Barroul, M. Romestan ; suppléants).

2 - Arts plastiques, peinture, sculpture, beaux-arts. (M. Beaudonnet Suppléant : M. Lauze)

3 - Audio-visuel, cinéma, photo, etc... (M. Pitiot suppléants : MM Majourel et Dreumont)

4 - Culture occitane et catalane (deux représentants) MM Rouquette et Raynal.

5 - Musique et danse. Lyrique. (M Pens. Suppléants MM. Picart et Reznitkoïf)

6 - Mouvements de jeunesse et socio-éducatifs. (deux représentants) (Mme Saumade, M. Saly. Suppléants MM Diener et Gaubert)

7 - Théâtre. (M. Cecillon). Suppléant M. Berthelot.

8 - Littérature, lecture publique, poésie.

Le siège de l'office régional se trouve dans un local loué pour 9 ans par la municipalité de Montpellier boulevard Sarrail à l'ancienne annexe du lycée Joffre (ancien collège des Jésuites) très précisément 2, rue Girard. Il sera ainsi au cœur de Montpellier, proche du musée Fabre, de la bibliothèque municipale, de la discothèque de prêts et accessible très facilement par l'Esplanade.



## Voici le chéquier Ecureuil

voulez-vous connaître  
ses avantages ?

CONSULTEZ DES MAINTENANT  
VOTRE



CAISSE D'ÉPARGNE

## SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...  
Tous travaux de V.D.R. et revêtements  
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas  
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED